



Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 093-219300100-20260221-DCM2026_001-DE

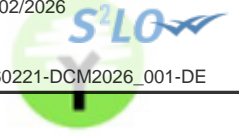


BONDY
Heureux sous son ombre

RAPPORT SUR L'EGALITE FEMMES – HOMMES 2025



Ville-bondy.fr



Edito

Bondy, solidaire et fière : l'égalité au cœur de notre engagement

À Bondy, la solidarité et l'égalité font partie de notre identité. Dans chaque quartier, chaque école, chaque association, des femmes et des hommes agissent ensemble pour que personne ne soit laissé de côté. Cette énergie collective, c'est la force d'une ville populaire, digne et fière.

Mais l'égalité ne sera réelle que lorsque les femmes et les hommes auront les mêmes droits, les mêmes chances et la même reconnaissance. C'est notre priorité : lutter contre les violences faites aux femmes, favoriser leur accès à l'emploi et à la formation, encourager leur place dans la vie publique, culturelle et économique.

Nous savons que l'égalité se construit dès le plus jeune âge. C'est pourquoi nous agissons dans nos écoles et nos structures jeunesse pour déconstruire les stéréotypes, promouvoir le respect mutuel et encourager les filles à croire en leurs ambitions, dans tous les domaines, du sport à la science, de la culture à la citoyenneté. Parce que l'avenir de Bondy se prépare aujourd'hui, dans les regards confiants de nos enfants.

Et au quotidien, cette égalité se vit aussi dans nos quartiers : dans les initiatives solidaires, dans les associations de femmes, dans l'engagement de celles et ceux qui font vivre la ville. Chaque projet local, chaque réussite collective montre qu'à Bondy, la force du "nous" dépasse les inégalités.

Cette ambition traverse tous nos engagements : une école qui donne à chaque enfant les mêmes opportunités, un emploi qui émancipe sans discrimination, une ville plus sûre, plus verte et plus inclusive.

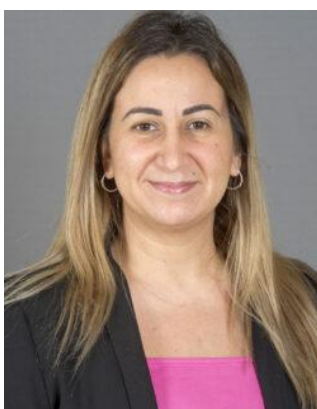
Et parce que la démocratie doit se construire avec toutes et tous, nous renforçons la participation citoyenne pour que chaque voix compte.

Bondy avance avec ses femmes, avec ses hommes, unie et fière.

Face aux injustices, nous choisissons la justice.

Face aux inégalités, nous choisissons l'égalité.

Face aux divisions, nous choisissons l'humain.



Chanaz RODRIGUES

Conseillère municipale - Égalité femmes-hommes,
lutte contre les violences et les discriminations, aide
aux victimes - Conseillère territoriale



Stephen HERVE

Maire de Bondy
Conseiller régional



égalité FEMMES HOMMES



Mars pour l'égalité 2025



CLSPDR 2025
Mise en place du réseau V.I.F
Violences Intrafamiliale



SOMMAIRE

I- Égalité Professionnelle femmes – hommes données 2025

II- Bondy : La politique municipale en faveur des égalités femmes – hommes et des luttes contre les violences faites aux femmes

III- Plan d'action 2026

IV- Annexe

MARS POUR L'ÉGALITÉ

BONDY
2025 BIEN ensemble !

GRATUIT
ENTRÉE LIBRE

Les fondis au féminin
Initiation cours de self défense
Lundi 3, 10, 17, 24 et 31 mars
de 18h à 19h30 - 15 à 60 ans
Complexe sportif Léo Lagrange
4 avenue de Verdun - Bat A

Conception de tableaux personnalisés
Activité artistique
Mercredi 5 mars à 14h
Espace jeunesse Mandala

Portrait de filles et de garçons
Shooting photo
Mercredi 5 mars à 14h
Espace jeunesse Brassens

**Egalité Femmes - Hommes :
enjeux, actions et perspectives**
Conférence
Lundi 10 mars à 14h
Espace Marcel Chouzy

Accès à l'emploi des femmes
Atelier ASL
Mardi 11 mars de 9h30 à 11h30
Maison de quartier Balavoine

Mini campement du collectif
Spectacle hors norme
Mercredi 12 mars de 12h à 20h
Au pied du 4 rue Guillaume Apollinaire
Maison des Jardiages
En partenariat avec le MQ Brassens

Salvi éducatif et charge mentale
Café des parents
Mercredi 12 mars de 14h à 16h
Maison de quartier Balavoine
En partenariat avec la Cité Educative

Restitution avec les ateliers CLAS
Savnettes de portraits de femmes
issues de la collection «Petite et grande»
Editions Kimara
Jeudi 13 mars de 17h30 à 18h30
Maison de quartier Balavoine

12 marraines pour 1 maison de quartier
Lancement du projet
Jeudi 14 mars de 14h à 16h30
Maison de quartier Balavoine

ville-bondy.fr

BONDY
ville-bondy.fr

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES**

Vendredi 7 mars

**Sensibilisation
aux droits des femmes**
de 9h30 à 11h30
MQ Balavoine en partenariat avec **AMISTÉ 5**

Journée droits santé des femmes
de 10h à 18h
Sage-femmes CMS, gynécologues
Centre municipal de santé

**Concert
Heure bleue** à 20h30
Auditorium Angèle et Roger Tribouillay

Samedi 8 mars

Après-midi sports au féminin
Taiso, foot, cardio boxe, futsal... de 14h à 17h
11 à 90 ans - Complexe sportif Léo Lagrange

**Concert
Histoires de filles, histoires de femmes**
15h30 (Jeune public) - 17h (Ados et adultes)
Bibliothèque Denis Diderot

**Concert
Canto do Sol** à 20h30
Fermes Collard

GRATUIT sauf concerts :
Heure Bleue et Canto do Sol

2025 BIEN
ensemble !

Introduction



Depuis plusieurs années, la Ville de Bondy affirme son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, au sein de ses services comme sur l'ensemble de son territoire. Cet engagement s'inscrit dans une démarche volontariste, portée par la conviction que l'égalité constitue à la fois un principe fondamental de la fonction publique et un levier essentiel du développement local.

Malgré les avancées constatées en matière de parité et d'accès aux droits, les inégalités de genre demeurent dans de nombreux domaines de la vie professionnelle, sociale, culturelle et citoyenne. Dans ce contexte, la municipalité poursuit activement ses efforts pour garantir à toutes et à tous des conditions équitables, lutter contre les discriminations et promouvoir une culture de l'égalité au quotidien.

Conformément aux dispositions de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et à l'article L.132-11 du Code général de la fonction publique, la Ville de Bondy présente chaque année un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes avant le débat d'orientation budgétaire.

Le rapport 2025 s'articule autour de trois grandes parties :

- **La première partie** présente la politique des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité, en tant qu'employeur public.
- **La deuxième partie** concerne la politique menée sur le territoire en faveur de l'égalité femmes-hommes. Elle dresse le bilan des actions conduites, recense les moyens mobilisés et expose les orientations de la municipalité en matière de droits des femmes et de lutte contre les violences faites aux femmes.

- **La troisième partie** propose enfin les perspectives d’action pour l’année 2026, afin de poursuivre et renforcer la dynamique engagée.

Précision méthodologique

La Direction des ressources humaines a élaboré la première partie du rapport, relative à la politique interne de la collectivité en matière d’égalité professionnelle. Les données utilisées concernent principalement l’année 2025 et sont issues du bilan social ainsi que des différents services des ressources humaines.

La Mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, en collaboration avec l’ensemble des services municipaux, a rédigé la seconde partie du rapport portant sur la politique territoriale d’égalité menée à Bondy.

« À Bondy, l’égalité entre les femmes et les hommes guide nos politiques publiques, inspire nos actions et renforce chaque jour le lien entre les habitantes, les habitants et leur collectivité. »





I- Égalité Professionnelle Femmes – Hommes données 2025



Introduction

La Ville de Bondy réaffirme en 2025 son engagement durable en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de son administration. Cet engagement s'inscrit à la fois dans une exigence de justice sociale et dans une logique de performance organisationnelle, reconnaissant que la diversité des talents et des parcours est un levier essentiel pour la qualité du service public.

Depuis plusieurs années, la municipalité développe des actions concrètes pour favoriser la mixité, l'accès équitable aux responsabilités et l'égalité de traitement, tout en luttant contre les discriminations et les stéréotypes de genre. Cette démarche s'inscrit dans le cadre national défini par la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (2014), la loi sur la transformation de la fonction publique (2019), et les obligations relatives à l'index de l'égalité salariale entre les sexes pour les collectivités territoriales.

En 2025, l'analyse des données des ressources humaines de la mairie de Bondy permet de dresser un état des lieux précis, d'identifier les progrès réalisés et de mettre en lumière les axes d'amélioration encore nécessaires. Cette démarche s'accompagne d'une volonté d'innovation sociale et de transparence, afin de renforcer la confiance des agents et de valoriser une administration exemplaire sur le plan de l'égalité professionnelle.

Objectifs du rapport

Ce rapport vise à fournir une lecture détaillée et actualisée de la situation de l'égalité professionnelle à Bondy, avec des objectifs précis :

- Évaluer la répartition des femmes et des hommes dans les différentes filières, grades et fonctions au sein de la mairie.
- Mesurer les écarts salariaux et analyser les causes éventuelles des disparités.
- Examiner l'accès aux formations et aux dispositifs de développement professionnel, afin de garantir l'égalité des chances pour tous les agents.
- Identifier les obstacles à la progression professionnelle et proposer des mesures correctives concrètes.
- Formuler des recommandations stratégiques pour renforcer les initiatives existantes et construire un plan d'action ambitieux et mesurable pour 2025-2028.

Méthodologie

L'analyse repose sur une combinaison de données quantitatives et qualitatives :

- Données RH : effectifs, salaires, promotions, accès à la formation, mobilités internes et évolution des carrières.
- Indicateurs de suivi : application de l'index de l'égalité salariale, suivi des quotas et des objectifs fixés pour les filières sensibles.
- Entretiens qualitatifs : consultations avec les agents, les responsables de service et les partenaires institutionnels (CREPS, services de formation, représentants du personnel), afin de comprendre les freins et les leviers d'action.
- Analyse comparative : mise en perspective avec les données nationales et territoriales pour identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration spécifiques à Bondy.

Cette approche permet d'allier rigueur statistique et compréhension des réalités du terrain, offrant une vision complète et opérationnelle de l'égalité professionnelle.

L'enjeu de l'égalité professionnelle

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes constitue à la fois une obligation légale, une question de justice sociale et un levier de performance pour l'administration. Les bénéfices sont multiples :

- Une meilleure mixité dans les prises de décision, favorisant l'innovation et la créativité.
- Un climat de travail inclusif et motivant, renforçant la satisfaction et la fidélisation des agents.
- Une image exemplaire de la collectivité, valorisant Bondy comme un acteur engagé et responsable.

En tant qu'institution publique de proximité, la mairie de Bondy se positionne comme un modèle dans la promotion de l'égalité professionnelle, contribuant ainsi à diffuser ces valeurs dans l'ensemble du territoire.

Ce rapport constitue une étape clé dans l'élaboration d'un plan d'action stratégique 2025-2028, qui s'appuiera sur les constats et recommandations présentés ici pour renforcer les initiatives existantes et assurer une égalité réelle, durable et mesurable au sein de la Ville de Bondy.



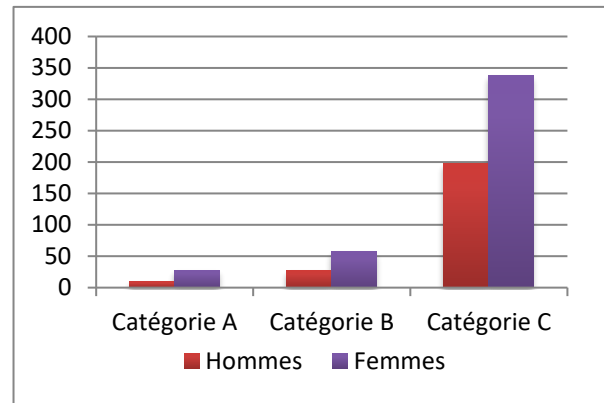
A-Les effectifs



1- Répartition des agents permanents en effectifs physiques au 31 décembre 2025 par catégorie et genre :

Titulaires sur des emplois permanents

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	10	28	38
Catégorie B	27	57	84
Catégorie C	197	338	535
Total	234	423	657



Les femmes représentent près des deux tiers des titulaires (63,8 %), ce qui traduit une forte féminisation des effectifs municipaux.

Analyse par niveau de catégorie

- Catégorie A (cadres, direction, ingénierie) :**
 Les femmes sont largement majoritaires (73,2 %). Cela est notable car dans de nombreuses collectivités, la catégorie A est souvent plus masculine. La Ville de Bondy se distingue par une bonne représentation féminine dans les postes les plus qualifiés.
- Catégorie B (intermédiaire, encadrement de proximité) :**
 Les femmes sont également majoritaires (70,1 %), signe d'une forte présence féminine dans l'encadrement intermédiaire.
- Catégorie C (agents d'exécution, services techniques, entretien, etc.) :**
 On retrouve encore une majorité de femmes (62,3 %), mais la proportion d'hommes augmente par rapport aux autres catégories. Cela peut s'expliquer par une plus forte présence masculine dans les métiers techniques ou de terrain.

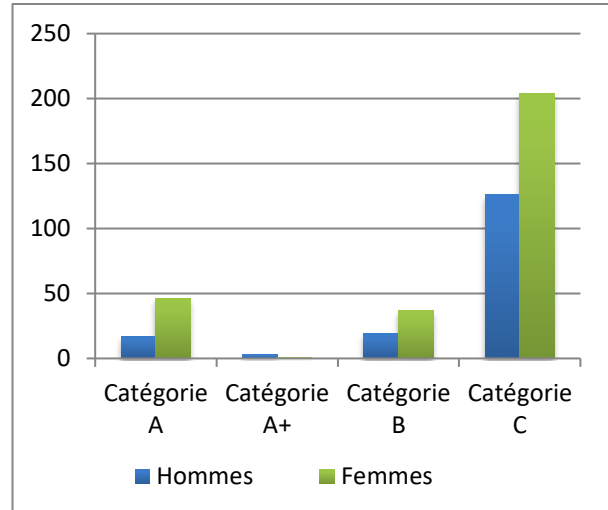
Lecture globale – Égalité femmes-hommes

- La parité n'est pas atteinte, mais la situation penche clairement en faveur des femmes dans toutes les catégories.
- La répartition par catégorie montre que les femmes ne sont pas cantonnées aux postes subalternes : elles sont majoritaires même en catégorie A, ce qui traduit un accès équilibré à la responsabilité.
- La structure de la collectivité semble globalement favorable à la mixité.



Contractuels sur des emplois permanents

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	17	46	63
Catégorie A+	3	1	4
Catégorie B	19	37	56
Catégorie C	126	204	330
Total	165	288	453



La proportion de femmes est nettement majoritaire (63,6 %), très proche de celle observée chez les titulaires (63,8 %).

Cela confirme une structure globalement féminisée des effectifs permanents, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Analyse par niveau de catégorie

Catégorie A

- Les femmes sont largement majoritaires (73 %).
- Cela illustre une bonne représentation féminine parmi les cadres et responsables de service.
- La tendance est cohérente avec celle observée chez les titulaires.

Catégorie B

- Les femmes représentent 66,1 % des effectifs, soit environ deux tiers.
- Cela traduit une forte présence féminine dans les postes intermédiaires, souvent liés à la gestion administrative, sociale ou éducative.

Catégorie C

- Les femmes demeurent majoritaires (61,8 %), mais la proportion d'hommes augmente dans cette catégorie (38,2 %).
- Cela s'explique probablement par une présence masculine plus importante dans les métiers techniques, de maintenance ou de voirie.

Comparaison avec les titulaires (2025)

Statut	Hommes	Femmes	% Hommes	% Femmes	Total
Titulaires	234	423	35,62 %	64,38 %	657
Contractuels sur permanent	165	288	36,4 %	63,6 %	453

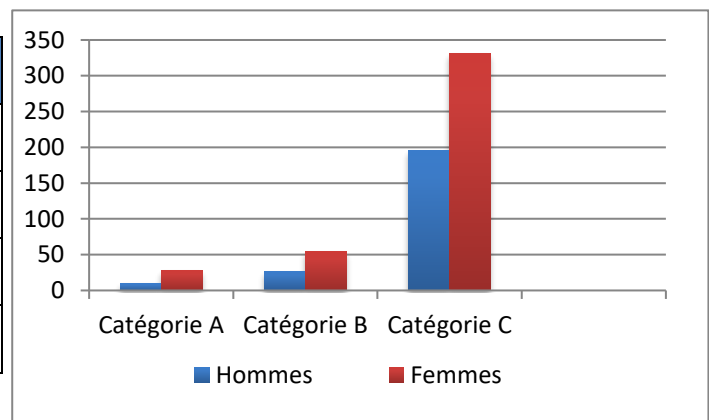
Les deux populations présentent une quasi-identité dans la répartition femmes-hommes. Cela montre que la féminisation des effectifs n'est pas liée au statut, mais à la nature des métiers et de la structure de la collectivité.

Interprétation globale

- La Ville de Bondy affiche une forte féminisation globale de ses effectifs permanents, qu'ils soient titulaires ou contractuels.
- Les femmes sont bien représentées dans toutes les catégories, y compris dans les postes de catégorie A, ce qui traduit une bonne mixité dans l'encadrement supérieur et intermédiaire.
- La catégorie C reste la plus nombreuse (73 % des contractuels permanents), et l'on y retrouve une répartition plus équilibrée, reflet de la diversité des métiers.
- La catégorie A+, bien que très restreinte, reste encore dominée par les hommes, phénomène souvent observé dans les fonctions de direction générale.

Titulaires en ETP à temps plein

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	10	28	38
Catégorie B	27	54,45	81,45
Catégorie C	196,03	331,67	527,7
Total	233,03	414,12	647,15



Les femmes représentent environ deux tiers des titulaires à temps plein (64 %), confirmant la forte féminisation déjà observée dans la collectivité.

Les chiffres en équivalents temps plein (ETP) montrent que cette tendance se maintient même à temps complet, ce qui exclut l'effet du temps partiel sur la répartition.

Analyse par niveau de catégorie

Catégorie A

- 73,7 % de femmes : la tendance est clairement favorable à la représentation féminine parmi les cadres et responsables.

- Ce chiffre confirme la bonne accessibilité des postes de catégorie A aux femmes, un indicateur positif pour l'égalité professionnelle.

Catégorie B

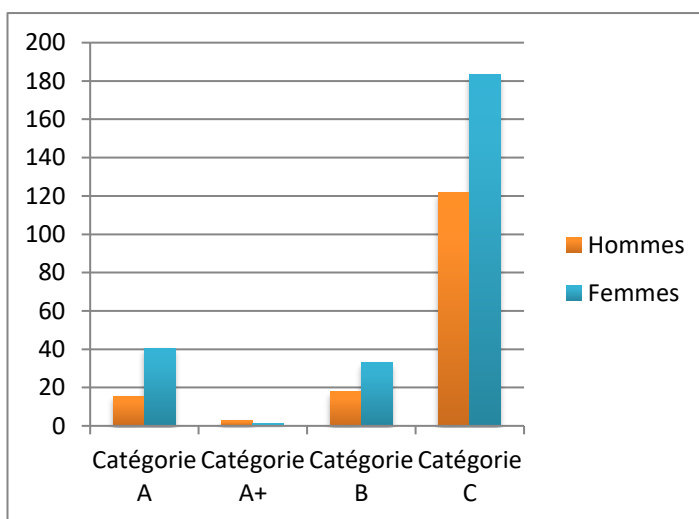
- Les femmes sont 66,8 %, soit deux fois plus nombreuses que les hommes.
- Cela traduit une forte présence féminine dans les fonctions intermédiaires, souvent associées à des métiers administratifs ou de coordination.

Catégorie C

- Les femmes représentent 62,9 % des effectifs à temps plein.
- La part masculine augmente légèrement dans cette catégorie (37,1 %), reflet de la présence plus marquée d'hommes dans les métiers techniques ou manuels (voirie, logistique, maintenance...).

ETP Contractuels sur emploi de permanent

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	15,53	40,57	56,1
Catégorie A+	3	1	4
Catégorie B	17,72	33,01	50,73
Catégorie C	121,58	183,37	304,95
Total	157,83	257,95	415,78



Les femmes représentent 62 % des ETP contractuels permanents, soit une proportion légèrement inférieure à celle observée chez les titulaires à temps plein (64 %), mais qui confirme une structure globalement féminisée.

La part des hommes (38 %) augmente légèrement ici, signe d'une présence masculine un peu plus forte parmi les contractuels.

Analyse par niveau de catégorie

Catégorie A

- 72,3 % de femmes, signe d'une bonne représentation féminine dans les fonctions d'encadrement et d'expertise.
- Ce niveau de féminisation rejoint celui observé chez les titulaires (73 % en catégorie A).

Catégorie B

- 65,1 % de femmes, traduisant une forte présence féminine dans les postes intermédiaires, généralement administratifs, éducatifs ou sociaux.
- Les hommes représentent un tiers (34,9 %), assurant une relative mixité à ce niveau.

Catégorie C

- Catégorie la plus nombreuse (305 ETP, soit 73 % du total).
- 60,1 % de femmes, contre 39,9 % d'hommes : la mixité est plus marquée ici que dans les autres catégories.
- Cela s'explique par la coexistence de métiers féminisés (agents de service, restauration, entretien) et masculinisés (techniques, voirie, maintenance).

Lecture globale

- La structure en ETP contractuels permanents confirme une féminisation majoritaire (62 %), mais un peu moins forte que celle des titulaires (64 %).
- Les postes de direction (A+) restent masculins, alors que les niveaux intermédiaires et supérieurs (A et B) sont largement féminisés.
- La catégorie C, très majoritaire, apporte un équilibre global grâce à une meilleure mixité.
- La différence entre effectif réel et ETP est faible, indiquant que le temps partiel n'affecte pas fortement la structure par sexe chez les contractuels permanents.

Comparaison synthétique avec les titulaires à temps plein (ETP)

Statut	% Hommes	% Femmes	Observation principale
Titulaires (ETP)	36,0 %	64,0 %	Structure très féminisée
Contractuels permanents (ETP)	38,0 %	62,0 %	Mixité légèrement plus forte, féminisation stable

Les écarts entre titulaires et contractuels sont faibles, ce qui confirme une politique RH cohérente.

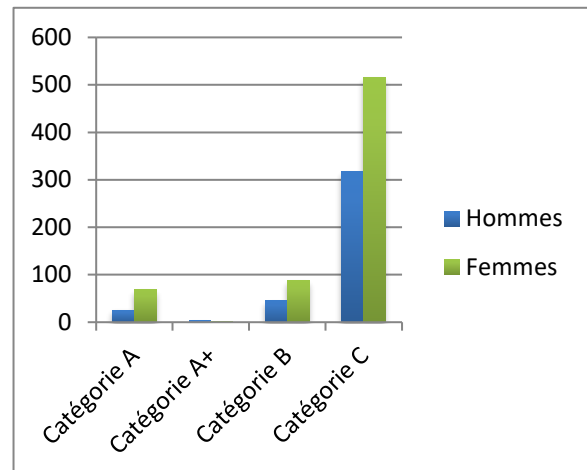
La mixité des contractuels est même légèrement supérieure, en raison d'une plus forte présence masculine dans les métiers techniques contractuels.

Interprétation globale

- La Mairie de Bondy affiche une constance dans la répartition femmes-hommes, quelle que soit la nature du contrat (titulaire ou contractuel) et le volume de travail (ETP).
- Les femmes sont bien représentées dans les fonctions d'encadrement (A, B), ce qui témoigne d'une égalité réelle d'accès aux postes à responsabilité.
- La catégorie C reste un levier de mixité et un bon indicateur de diversité des métiers municipaux.

Ensemble des emplois en ETP

Catégorie	Hommes	Femmes	Ensemble ETP
Catégorie A	25,53	68,57	94,1
Catégorie A+	3	1	4
Catégorie B	44,72	87,46	132,18
Catégorie C	317,61	515,04	832,65
Total	390,86	672,07	1062,93



Analyse par niveau de catégorie

Catégorie A

- Forte féminisation (72,9 %).
- Les femmes occupent largement les postes d'encadrement supérieur et d'expertise, ce qui traduit un accès équilibré aux responsabilités.
- La tendance est stable par rapport aux années précédentes et cohérentes avec les titulaires.

Catégorie B

- 66,2 % de femmes, soit deux tiers des effectifs.
- Cette catégorie regroupe les postes d'encadrement intermédiaire et de technicité, traditionnellement féminisés dans les filières administratives, sociale et éducative.
- Une certaine mixité s'observe toutefois, avec un tiers d'hommes.

Catégorie C

- Catégorie la plus nombreuse (78 % du total ETP).
- Les femmes sont majoritaires (61,9 %), mais les hommes sont mieux représentés ici (38,1 %), reflet d'une plus grande mixité dans les métiers d'exécution.
- Cette structure correspond à la répartition typique des collectivités locales : féminisation dominante mais avec une base technique plus mixte.

Lecture globale

- La Mairie de Bondy présente une structure RH très féminisée (63 % de femmes), stable sur l'ensemble des catégories et statuts.
- Les femmes sont majoritaires à tous les niveaux hiérarchiques, sauf dans la catégorie A.
- Les catégories A et B montrent un fort accès des femmes aux postes de responsabilité, indicateur positif pour la promotion de l'égalité professionnelle.
- La catégorie C, très nombreuse, conserve une mixité significative, renforçant l'équilibre global des effectifs.

	Effectifs				ETP			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Contractuelle s	Titulaire s	Contractuel s	Titulaire s	Contractuelle s	Titulaire s	Contractuel s	Titulaire s
Catégorie A	46	28	17	10	40,57	28	15,53	10
Catégorie A+	1	0	3	0	1	0	3	0
Catégorie B	37	57	19	27	33,01	54,45	17,72	27
Catégorie C	204	338	126	197	183,37	331,67	121,58	196,03
	288	423	165	234	257,95	414,12	157,83	233,03

SYNTHESE

Les femmes représentent 64 % des effectifs totaux de la collectivité.

La catégorie C est majoritairement féminisée

Certaines femmes travaillent plus souvent à temps non complet que les hommes,

REPARTITION PAR CATEGORIE

Catégorie C : 63 % de femmes

Catégorie B : 67 % de femmes

Catégorie A : 73 %

Catégorie A+ : 25 % (Direction générale)

Temps de travail : le différentiel ETP/effectifs est légèrement plus faible pour les femmes





B- Age et temps de travail



Analyse des tranches d'âges par catégorie :

Titulaires :

Titulaires	Femmes			Hommes		
	Age minimum	Age moyen	Age maximum	Age minimum	Age moyen	Age maximum
<i>Catégorie A+</i>						
<i>Catégorie A</i>	27	47,5	66	43	52,3	63
<i>Catégorie B</i>	23	48,3	64	32	49,2	61
<i>Catégorie C</i>	27	50,2	66	25	47,1	66
<i>Age moyen global</i>		49,8			47,6	

Les femmes sont en moyenne 2,2 ans plus âgées que leurs collègues masculins. Ce décalage est cohérent avec la tendance observée dans la fonction publique territoriale, où la féminisation plus ancienne des métiers de catégorie C conduit à un vieillissement plus marqué du personnel féminin.

Contractuels sur emploi permanent

Contractuels sur emploi permanent	Femmes			Hommes		
	Age minimum	Age moyen	Age maximum	Age minimum	Age moyen	Age maximum
<i>Catégorie A+</i>		44		39	48,7	56
<i>Catégorie A</i>	25	40,8	62	26	42,5	66
<i>Catégorie B</i>	21	36,6	61	24	37,7	61
<i>Catégorie C</i>	18	39,9	64	18	30,1	32
<i>Age moyen global</i>		39,7			32,7	

L'analyse des agents contractuels sur emplois permanents montre une population plus jeune que celle des titulaires, avec un âge moyen global de 39,7 ans pour les femmes et 32,7 ans pour les hommes.

Les hommes sont nettement plus jeunes, notamment dans les emplois de catégorie C, ce qui traduit une recomposition générationnelle et une ouverture des recrutements.

À l'inverse, les femmes contractuelles plus âgées, souvent présentes de longue date dans les filières administratives et sociales, constituent un noyau stable mais vieillissant.

Ensemble des emplois : Titulaire et permanents

Ensemble	Femmes			Hommes		
	Age minimum	Age moyen	Age maximum	Age minimum	Age moyen	Age maximum
<i>Catégorie A+</i>		44		39	48,7	56
<i>Catégorie A</i>	25	43,3	66	26	46,1	66
<i>Catégorie B</i>	21	43,7	64	24	44,5	61
<i>Catégorie C</i>	18	46,3	66	18	40,5	66
<i>Age moyen global</i>		45,7			41,5	

Les femmes sont en moyenne 4,2 ans plus âgées que les hommes. Ce décalage confirme la tendance observée séparément chez les titulaires et contractuels :

- Les femmes occupent plus souvent des postes stables, parfois de longue durée, dans les filières administrative, sociale et médico-sociale, historiquement féminisées.
- Les hommes, en revanche, sont plus jeunes, en particulier dans les filières technique, police municipale et sportive, où les recrutements récents sont plus nombreux.

L'analyse globale montre une continuité générationnelle :

Les titulaires incarnent une stabilité et une expérience fortes, tandis que les contractuels représentent un renouvellement de la collectivité, avec une génération plus jeune et surtout masculine.

Temps de Travail

Permanent par filière : Temps complet et non-complet

Permanents par filière	Temps non complet		Temps complet	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Administrative			170	46
Animation	18	13	141	123
Culturelle	5	2	5	1
Emplois de direction			1	3
Médico-sociale	4	2	56	1
Police municipale			4	25
Sociale	1		20	
Sportive			1	4
Technique	14	3	267	180
Total général	42	20	665	383

Constats généraux :

→ Femmes permanentes : 707 agents

- 665 à temps complet (94,1 %)
- 42 à temps non complet (5,9 %)

→ Hommes permanents : 403 agents

- 383 à temps complet (95,0 %)
- 20 à temps non complet (5,0 %)

↳ Légère surreprésentation féminine dans le temps non complet (6 % vs 5 %). Les femmes restent un peu plus nombreuses à temps partiel, souvent pour concilier vie professionnelle et familiale.

↳ Filières de direction, police, sport : 100 % à temps plein. Fonctions nécessitant une présence continue.

↳ Tendance globale au temps complet (≈ 94 %). La collectivité conserve une majorité stable d'emplois à temps plein, gage de continuité de service.

Permanent par filière : Temps partiel et temps plein

Permanents par filière	Temps partiel		Temps plein	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Administrative	9	3	162	41
Animation	8		135	121
Culturelle			3	1
Emplois de direction			1	3
Médico-sociale	6		53	
Police municipale			4	25
Sociale	1		18	
Sportive			1	4
Technique	14		262	180
Total général	38	3	639	375

Constats généraux :

➔ Femmes permanentes : 677 agents

- 38 à temps partiel (5,6 %)
- 639 à temps plein (94,4 %)

➔ Hommes permanents : 378 agents

- 3 à temps partiel (0,8 %)
- 375 à temps plein (99,2 %)

Le temps partiel concerne très majoritairement des femmes :

↳ 93 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes (38 sur 41). Même si la proportion globale reste faible (≈ 5 %)

↳ Secteurs les plus concernés : médico-social, animation, technique. Filières très féminisées et aux horaires spécifiques.

↳ Aucun homme à temps partiel dans 7 filières sur 9. Faible recours masculin au temps partiel.



C- Rémunération



Les rémunérations

La rémunération mensuelle moyenne nette des emplois permanents présents au 31 décembre 2025 se décline comme suit :

Titulaire :

Catégorie statutaire	Femmes	Hommes	Total général
Catégorie A	3 070,41	3 824,47	3 268,85
Catégorie B	2 126,36	2 509,56	2 249,53
Catégorie C	1 857,19	2 214,02	1 988,58

En moyenne, les femmes perçoivent une rémunération inférieure de 17 % à celle des hommes sur l'ensemble des emplois permanents, et ce en dépit d'une politique RH assurant une égalité salariale, notamment du point de vue des grilles salariales de rémunération, statutaires, que de la politique indemnitaire garantissant le versement de régimes indemnitaires de fonctions similaires à fonctions équivalentes. Cet écart varie selon la catégorie mais reste présent et significatif à tous les niveaux statutaires.

Il peut s'expliquer par :

- ↪ Une surreprésentation masculine dans les emplois d'encadrement,
- ↪ Une ancienneté professionnelle moyenne plus faible des femmes dans certaines fonctions (accès plus récent à la catégorie A, expérience plus faible au sein de la fonction publique)
- ↪ La typologie des parcours professionnels des personnels employés,
- ↪ Un impact indirect du temps partiel ou des interruptions de carrière.

Contractuels

Salaire net moyen des agents contractuels			
Catégorie statutaire	Femmes	Hommes	Total général
Catégorie A	2 495,37	2 771,52	2 569,89
Catégorie B	1 802,80	2 013,04	1 874,13
Catégorie C	1 484,46	1 606,62	1 531,10

En moyenne, les femmes contractuelles gagnent 9 % de moins que les hommes contractuels à la Ville de Bondy. Les écarts de rémunération sont moins prononcés chez les contractuels que chez les titulaires.

Cela s'explique par :

- ↪ Une plus grande homogénéité des contrats (souvent calés sur des grilles de référence),
- ↪ Une entrée plus récente sur le marché (moins d'écart générationnel),
- ↪ Et des fonctions plus proches entre hommes et femmes à qualification comparable.

→ Cela confirme une évolution positive vers une rémunération plus équitable dans les recrutements récents.

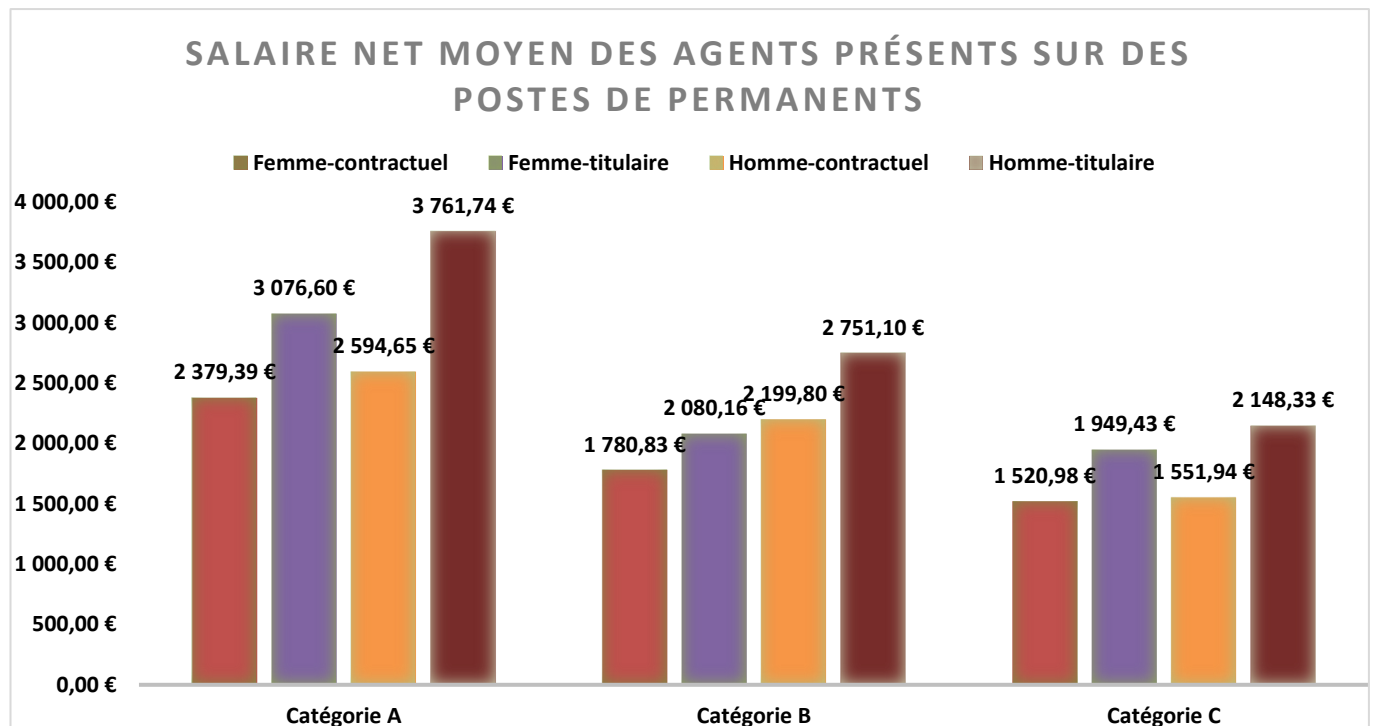
Salaire net moyen des agents permanents

Salaire net moyen des agents permanents présents au 30/09/2025				
	Femmes		Hommes	
	Contractuelles	Titulaires	Contractuels	Titulaires
Catégorie A	2 495,37	3 070,41	2 771,52	3 824,47
Catégorie B	1 802,80	2 126,36	2 013,04	2 509,56
Catégorie C	1 484,46	1 857,19	1 606,62	2 214,02

Les écarts de rémunération entre femmes et hommes sont moins marqués chez les contractuels (≈9 %) que chez les titulaires (≈17 %).

Les écarts augmentent avec le niveau de responsabilité pour les titulaires (catégorie A : 20 %).

Les femmes occupent proportionnellement plus de postes dans les catégories C et B, moins rémunérateurs et souvent à temps partiel.



Ce graphique illustre clairement la nécessité d'actions ciblées pour réduire les écarts femmes-hommes notamment dans :

- En cas d'intégration au sein de la fonction publique (meilleure équité salariale pour les titulaires), qui perdurent en cas de mutations.
- Les catégories supérieures (catégorie A)
- La prise en compte des primes, ancienneté, et temps de travail dans l'analyse fine.

1- Salaire net moyen des agents titulaires

	Tranche d'âge	Femme	Homme
Catégorie A	30-34 ans	2 033,37	
	35-39 ans	3 064,53	
	40-44 ans	2 855,88	3 726,14
	45-49 ans	3 345,84	4 269,06
	50-54 ans	3 536,99	3 876,15
	55-59 ans	2 775,69	3 635,85
	60-64 ans	3 148,23	3 364,46
	65 ans et plus	4 691,81	
Catégorie B	25-29 ans	1 970,01	
	30-34 ans	1 620,72	2 002,77
	35-39 ans	1 654,66	2 495,36
	40-44 ans	2 067,29	3 550,58
	45-49 ans	2 395,48	2 720,28
	50-54 ans	2 128,33	2 793,01
	55-59 ans	2 326,92	2 519,56
	60-64 ans	1 963,25	2 417,00
Catégorie C	25-29 ans	1 960,25	2 031,58
	30-34 ans	1 933,68	2 254,33
	35-39 ans	1 994,29	1 979,16
	40-44 ans	2 001,09	2 154,78
	45-49 ans	1 920,92	2 228,66
	50-54 ans	1 929,76	2 037,26
	55-59 ans	1 935,02	2 239,18
	60-64 ans	1 961,08	2 147,76
	65 ans et plus	1 981,88	2 108,69

Catégorie A :

- Les hommes dans la tranche d'âge 45-49 ans ont le salaire net moyen le plus élevé.
- Les femmes de 65 ans et plus ont un salaire net moyen significativement élevé par rapport aux autres tranches d'âge.

Catégorie B :

- Les hommes âgés de 40-44 ans ont le salaire net moyen le plus élevé dans cette catégorie.
- Les femmes de 45-49 ans gagnent plus que les femmes des autres tranches d'âge.

Catégorie C :

- Les hommes de 30-34 ans ont le salaire le plus élevé dans cette catégorie.
- Les écarts de salaire entre hommes et femmes sont moins prononcés dans la catégorie C.

Le salaire net moyen varie considérablement selon le sexe, la tranche d'âge, et la catégorie professionnelle. Les tendances montrent généralement des salaires plus élevés pour les

hommes, particulièrement dans les catégories A et B, avec des exceptions notables chez les femmes de plus de 65 ans dans la catégorie A.

2- Salaire net moyen avant impôts des agents titulaires au 31 décembre 2024 :

Salaire net moyen des agents titulaires présents au 31/12/2024			
	Femmes	Hommes	Total général
Catégorie A	3076,60€	3 761,74 €	3 260,42 €
Catégorie B	2080,16 €	2 751,50 €	2280,69 €
Catégorie C	1 949,43 €	2 148,33 €	2024,83 €
Total général	2 055,04 €	2 292,72 €	2 140,94 €

En moyenne, les hommes perçoivent un salaire net supérieur de 237,68 € par rapport aux femmes. Ces chiffres soulignent des disparités salariales entre les sexes au sein des catégories professionnelles.

3- Salaire net moyen avant impôts des agents contractuels au 31 décembre 2024

Salaire net moyen des agents contractuels présents au 31/12/2024			
	Femmes	Hommes	Total
Catégorie A	2 379,38 €	2 594,65 €	2 578,82 €
Catégorie B	1 780,83 €	2 199,80 €	1909,74 €
Catégorie C	1 520,98 €	1 551,94 €	1 532,10 €
Total général	1 680,30 €	1 831,34 €	1 733,51 €

Le salaire net moyen avant impôts est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, avec une différence de 151,04 €.

Conclusion :

L'analyse globale des effectifs, des rémunérations et des conditions d'emploi au sein de la Ville de Bondy met en évidence une dynamique réelle et mesurable en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La collectivité se distingue par une forte représentation des femmes dans ses effectifs permanents (plus de 64 % de l'ensemble des agents), notamment dans les filières administrative, médico-sociale et sociale, où elles sont largement majoritaires. Cette féminisation témoigne d'un accès équilibré à l'emploi public local et d'une politique volontariste de recrutement et de promotion interne.

Les données relatives à la structure des âges montrent également un équilibre intergénérationnel, avec des âges moyens proches entre femmes et hommes, quel que soit le statut ou la catégorie. Cela traduit une égalité d'accès aux parcours de carrière et une gestion des ressources humaines fondée sur la compétence et l'expérience.

Sur le temps de travail, la majorité des agents, femmes comme hommes, exercent à temps complet, ce qui limite les disparités liées au temps partiel souvent observées dans la fonction publique. Lorsque des temps non complets existent, ils concernent principalement des emplois spécifiques à forte présence féminine (petite enfance, animation, médico-social), mais dans un cadre désormais mieux encadré et choisi.

S'agissant de la rémunération, les écarts entre les femmes et les hommes demeurent présents, mais ils tendent à se réduire, en particulier pour les agents contractuels, où l'écart moyen est inférieur à 10 %, contre environ 17 % chez les titulaires. Ce resserrement témoigne d'une meilleure équité salariale dans les recrutements récents et d'une volonté affirmée d'harmoniser les pratiques de rémunération à fonctions équivalentes.

De plus, les écarts observés relèvent davantage de la segmentation professionnelle (filières techniques plus masculines et mieux rémunérées, filières médico-sociales et administratives plus féminisées) que d'une inégalité de traitement directe. La Ville agit donc dans un contexte où la mixité des métiers constitue le principal levier de progrès.

Enfin, la Ville de Bondy s'inscrit dans une démarche RH structurée, articulée autour de valeurs d'égalité, de reconnaissance et de transparence, en cohérence avec les obligations légales et les orientations du plan d'action triennal en faveur de l'égalité professionnelle.

En synthèse

En 2025, la Ville de Bondy démontre une politique RH active, équilibrée et équitable en matière d'égalité femmes-hommes.

La collectivité affiche des résultats encourageants :

- ↳ Une forte présence féminine dans l'emploi public local,
- ↳ Une réduction des écarts de rémunération,
- ↳ Une meilleure parité dans les conditions de travail,
- ↳ Et une évolution positive des pratiques salariales et de gestion des carrières.

Ces avancées traduisent un engagement durable de la Ville en faveur de l'égalité professionnelle, matérialisé par un index Egalité professionnelle très satisfaisant de 94/100, tel que défini par le décret 2024-802 du 13 juillet 2024.

Cet engagement devra de poursuivre en 2026 autour de deux axes prioritaires :

- La promotion de la mixité dans toutes les filières,
- Et la poursuite de la convergence salariale à emploi et qualification équivalents.



II- Bondy : La politique municipale en faveur des égalités femmes – hommes et des luttes contre les violences faites aux femmes



Introduction

Depuis plusieurs années, la Ville de Bondy s'engage activement pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité concrète sur son territoire. Cet engagement s'inscrit dans une volonté politique forte : garantir à chaque habitante et chaque habitant les mêmes droits, les mêmes chances et la même reconnaissance, quelles que soient leurs origines, leur âge ou leur situation.

Le présent bilan 2025 dresse un état des lieux de la population bondynoise, présente les actions. Il illustre la détermination de Bondy à devenir une ville exemplaire en matière d'égalité, de respect et d'inclusion.

A – Point sur le territoire bondynois

1. Un territoire dynamique et jeune

Bondy, commune de plus de 54 000 habitants, se distingue par sa diversité et sa vitalité. Ville de cœur et de jeunesse, elle attire de nombreuses familles et bénéficie d'un tissu associatif particulièrement actif.

La population est composée à 51 % de femmes et 49 % d'hommes, une quasi-parité qui permet d'ancrer les politiques d'égalité dans la réalité quotidienne du territoire.

La jeunesse est également l'un des atouts majeurs de la ville :

- 22 % des habitants ont moins de 14 ans,
- 15 % ont entre 15 et 24 ans,
- 40 % ont entre 25 et 54 ans.

Cette pyramide des âges traduit un potentiel considérable pour les politiques éducatives, culturelles et sportives, mais aussi pour la transmission des valeurs d'égalité et de respect entre les filles et les garçons dès le plus jeune âge.

2. Une diversité sociale et familiale à valoriser

La population bondynoise se caractérise par une grande diversité de situations familiales :

- 23 257 personnes mariées,
- 907 pacsées,
- 4 267 vivants en union libre,
- 3 147 divorcées,
- 2 827 veuves ou veufs,
- 18 936 célibataires.
-

Ces chiffres traduisent la variété des parcours de vie et des modèles familiaux.

La Ville agit pour adapter ses politiques publiques à cette pluralité, notamment en soutenant les familles monoparentales, souvent dirigées par des femmes et en développant des dispositifs de garde, de soutien et d'accès à l'emploi.

3. Enjeux pour l'égalité sur le territoire

Les réalités démographiques et sociales de Bondy soulignent plusieurs enjeux majeurs :

- Soutenir les jeunes femmes dans leurs parcours scolaires et professionnels ;
- Garantir la sécurité et la tranquillité publique dans les espaces fréquentés par toutes et tous ;
- Favoriser la mixité dans la vie associative et sportive ;
- Préparer une ville plus inclusive pour les personnes âgées, souvent des femmes seules.

B – L'égalité femmes-hommes : une priorité municipale

1. Une volonté politique affirmée

L'équipe municipale a inscrit l'égalité femmes-hommes comme axe central du projet de ville. Cet engagement se traduit par des politiques publiques intégrées, articulées autour de quatre priorités :

- Lutter contre les violences faites aux femmes.
- Garantir l'égalité professionnelle et salariale.
- Promouvoir la mixité dans tous les domaines de la vie locale.
- Sensibiliser les jeunes générations.

L'objectif est clair : passer de l'égalité de droit à l'égalité réelle.

2. Un cadre stratégique et partenarial

La Ville de Bondy s'appuie sur un réseau d'acteurs engagés : services municipaux, associations locales, établissements scolaires, clubs sportifs et entreprises.

Ce travail collectif permet de mutualiser les moyens, de renforcer la cohérence des actions et de garantir un impact durable.

Un référent égalité a été désigné au sein de la collectivité pour coordonner l'ensemble des politiques publiques liées à cette thématique.

C- Analyse de la situation familiale et enjeux d'égalité femmes-hommes à Bondy en 2025

En 2025, la structure familiale de la population bondynoise illustre à la fois la diversité des parcours de vie et l'évolution des modèles conjugaux sur le territoire.

La majorité des habitants demeure célibataire, confirmant une tendance déjà observée en 2020. Ce constat s'explique par plusieurs facteurs : la jeunesse de la population bondynoise, l'allongement des études, la précarité économique retardant la mise en couple, mais aussi des choix de vie plus autonomes, notamment chez les femmes, qui accèdent progressivement à une indépendance financière et résidentielle plus affirmée. Cette évolution traduit une émancipation croissante des femmes dans leurs parcours personnels et professionnels.

Les personnes mariées constituent toujours le deuxième groupe le plus important, témoignant du maintien du mariage comme repère social fort. Cependant, la montée du PACS et des unions libres révèle une diversification des formes d'engagement, plus souples et égalitaires. Ces nouvelles configurations traduisent aussi un changement dans les rapports de genre : les

femmes y recherchent davantage d'équilibre dans la répartition parentales et financières.

Les personnes divorcées et veuves représentent une part significative de la population, en particulier parmi les femmes. Cette réalité met en lumière des situations de vulnérabilité accrues, souvent liées à des carrières professionnelles discontinues, à des revenus plus faibles ou à des retraites inégales. Les femmes seules, notamment âgées, sont ainsi plus exposées à l'isolement, à la précarité et aux difficultés d'accès aux droits.

Cette répartition des statuts conjugaux à Bondy en 2025 souligne la pluralité des trajectoires familiales et des modes de vie. Elle met aussi en évidence les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, selon la situation conjugale ou familiale.

Face à ce constat, la Ville de Bondy renforce son action pour :

- Adapter ses politiques publiques (petite enfance, logement, emploi, santé) aux réalités différenciées vécues par les femmes et les hommes ;
- Soutenir les familles monoparentales, souvent dirigées par des femmes, en favorisant l'accès à l'emploi et aux services de garde ;
- Lutter contre la précarité féminine et l'isolement des femmes âgées ;
- Promouvoir la coresponsabilité parentale et la mixité dans la sphère domestique comme dans la vie publique.

Ainsi, les évolutions familiales à Bondy ne se limitent pas à des données démographiques : elles traduisent une transformation sociale et culturelle profonde, dans laquelle la recherche d'égalité entre les femmes et les hommes constitue un levier essentiel pour construire une ville plus juste, inclusive et solidaire.

D – Lutter pour l'Égalité Femmes-Hommes a été Une Priorité pour Bondy en 2025

En 2025, malgré les avancées législatives et sociétales, les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent présentes dans de nombreux domaines : emploi, accès aux responsabilités, sécurité, représentation dans la vie publique, ou encore partage des tâches domestiques. Ces écarts rappellent que l'égalité formelle, inscrite dans la loi, ne garantit pas encore une égalité réelle vécue au quotidien par toutes et tous.

Face à ce constat, la Ville de Bondy a réaffirmé son engagement en faveur d'une politique ambitieuse et transversale d'égalité entre les femmes et les hommes. Cet engagement s'est inscrit au cœur du projet municipal 2025, comme une condition essentielle du développement social, économique et culturel du territoire.

L'objectif est clair : faire de Bondy une ville exemplaire où l'égalité devient un réflexe collectif, intégré à chaque décision publique, à chaque action locale et dans chaque espace de vie.

Pour y parvenir, la municipalité agit sur plusieurs leviers :

- Renforcer la mobilisation de tous les acteurs du territoire — institutions, entreprises, associations, établissements scolaires et habitants — autour d'une vision partagée de l'égalité.
- Intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques publiques locales, qu'il s'agisse d'emploi, d'éducation, d'urbanisme, de sécurité ou de culture.
- Lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles, en développant des actions de prévention, d'accompagnement et de sensibilisation.

- Valoriser la place des femmes dans la vie locale, notamment dans les instances de décision, la vie économique, le sport et la culture.

La Ville de Bondy considère l'égalité femmes-hommes non seulement comme un enjeu de justice sociale, mais aussi comme un facteur de cohésion, de performance et d'attractivité du territoire. C'est en impliquant l'ensemble des citoyennes et citoyens, et en transformant les mentalités dès le plus jeune âge, que cette égalité réelle pourra se construire durablement.

E – Bilan 2025 : Les Actions Engagées pour l'Égalité Femmes-Hommes à Bondy

En 2025, la Ville de Bondy a poursuivi avec détermination sa politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce bilan met en lumière les initiatives concrètes menées tout au long de l'année dans les différents domaines d'action municipaux.

L'objectif reste inchangé : faire de Bondy une ville exemplaire en matière d'égalité, de respect et de mixité.

L'Égalité Femmes-Hommes au Cœur de l'Action Publique

La Ville de Bondy inscrit son action en faveur de l'égalité femmes-hommes dans une démarche cohérente, exigeante et durable. Elle veille à ce que cette priorité soit intégrée à toutes les décisions politiques et stratégiques, tout en assurant un suivi rigoureux et transparent des actions menées.

Le rapport 2025 sur l'égalité, présenté avant les débats budgétaires de décembre 2025, a pour vocation de :

- Mesurer les avancées : faire le point sur les progrès réalisés depuis le précédent plan d'action et évaluer l'impact des politiques locales mises en œuvre ;
- Repérer les obstacles persistants : identifier les freins qui continuent d'entraver l'égalité réelle dans la vie municipale et sociale ;
- Proposer des leviers d'action : renforcer les dispositifs existants et développer de nouvelles initiatives pour accélérer la réduction des inégalités.

Véritable outil de pilotage et d'orientation, ce rapport permettra d'assurer la continuité et la cohérence des engagements municipaux, et de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un principe concret au cœur de la gouvernance locale.

Une Délégation au Service de l'Égalité

Depuis mars 2020, la Ville de Bondy a affirmé son engagement en faveur de l'égalité en confiant une délégation spécifique à une Conseillère municipale chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des violences faites aux femmes.

Cette responsabilité, renouvelée et renforcée lors des élections municipales partielles de 2022, incarne une volonté politique claire et continue.

Elle traduit la détermination de la municipalité à inscrire l'égalité au cœur de son action publique, en s'appuyant sur une gouvernance structurée, cohérente et durable

1. Des Actions Concrètes pour un Impact Tangible

La politique égalitaire de la Ville de Bondy se traduit par des dispositifs opérationnels et ciblés, directement au service des habitantes et habitants :

- Sensibilisation et éducation : poursuite et développement des campagnes, ateliers et formations pour déconstruire les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge.
- Accompagnement des victimes : renforcement des dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de protection pour les femmes confrontées à des violences.
- Partenariats territoriaux : consolidation des collaborations avec associations, institutions et acteurs locaux afin d'optimiser les ressources et d'amplifier l'impact des actions mises en œuvre.

2. Une Vision Durable pour l'Égalité

La Ville de Bondy s'engage à dépasser les intentions pour faire de l'égalité femmes-hommes une réalité quotidienne.

L'objectif est clair : faire de l'égalité un principe vécu par toutes et tous, et non un simple idéal. La municipalité poursuit ainsi sa démarche pour construire une société plus juste, inclusive et équitable pour demain.

3. La Chargée de Mission Égalité et Lutte Contre les Discriminations

a. Contexte et consolidation du poste

Créé en 2020, le poste de Chargée de mission à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations est devenu un pilier central de la politique municipale. Intégré au Pôle Médiation et Prévention, qui supervise également la Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP), ce poste bénéficie aujourd'hui d'un rôle renforcé et d'une capacité d'action élargie, illustrant la volonté de la Ville de promouvoir les valeurs d'égalité et de respect dans toutes ses actions.

b. Missions principales

En collaboration avec les services municipaux et les partenaires institutionnels, la mission se décline autour de quatre axes stratégiques :

- Prévention et sensibilisation : actions éducatives et formations pour lutter contre les stéréotypes et diffuser la culture de l'égalité.
- Soutien et coordination : accompagnement des initiatives locales, animation d'un réseau d'acteurs et formation des professionnels pour le repérage et l'accompagnement des victimes.
- Information et orientation : amélioration de l'accès à l'information sur les droits et aux dispositifs d'aide pour les femmes.
- Événements phares : pilotage des grands rendez-vous annuels (8 mars, 25 novembre, Mois des luttes) pour maintenir la mobilisation citoyenne et institutionnelle.

4. Le Plan d'Action pour l'Égalité Femmes-Hommes

a. L'engagement municipal

La Ville de Bondy poursuit son engagement conformément à la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, signée le 17 janvier 2020.

Le suivi annuel du plan d'action s'appuie sur six principes fondamentaux :

- L'égalité femmes-hommes comme droit fondamental ;
- La lutte contre toutes les formes de discrimination ;
- La promotion de la parité dans les instances de décision ;
- La déconstruction des stéréotypes de genre ;
- L'intégration transversale de la dimension de genre dans toutes les politiques publiques ;
- La mise en œuvre d'un plan d'action doté de moyens adaptés.

5. Nouveau Plan d'Action 2026

Pour renforcer l'efficacité et la cohérence de son action, la Ville de Bondy a élaboré un plan annuel, et ce compte tenu des prochaines échéances institutionnelles.

Ce plan vise à consolider les dispositifs existants, améliorer la coordination entre services et adapter les actions aux besoins émergents du territoire.

Domaines stratégiques concernés :

- Projet Éducatif du Territoire (PEDT) ;
- Structures sociales habilitées par la CAF (centres socioculturels Balavoine, Brassens, Mandela, Sohane...) ;
- Services municipaux accueillant du public (jeunesse, réussite éducative, enfance, points d'information, Maisons Marianne et France Services, service des sports...) ;
- Voirie et Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) ;
- Santé et bien-être ;
- Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) ;
- Partenariats avec le tissu associatif, en lien avec la politique de la ville et la déléguée du préfet.

a. Objectifs et Stratégies

En 2025, l'exécutif municipal de Bondy a poursuivi sa stratégie transversale pour concrétiser l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des secteurs de la ville. L'objectif est clair : intégrer cette dimension dans toutes les décisions et projets municipaux, tout en garantissant une coordination efficace entre les services et partenaires.

b. Actions phares

Pour cette mandature, la Ville de Bondy a misé sur :

- **Une vision partagée** : un plan d'action structurant, suivi et évalué régulièrement, pour inscrire l'égalité dans une dynamique durable.

- **Une mobilisation collective** : l'ensemble des services municipaux et partenaires locaux est engagé pour construire une société plus égalitaire et inclusive.
- **Une réactivité renforcée** : coordination avec les acteurs du territoire afin de répondre rapidement aux enjeux émergents.

6. Les Maisons de Quartier et de la Citoyenneté

La Ville de Bondy dispose de trois Maisons de Quartier et de la Citoyenneté (MQC) agréé par la CAF dans le cadre des centres sociaux. Situées stratégiquement sur l'ensemble du territoire :

- **Georges Brassens** – Centre-ville
- **Daniel Balavoine** – Nord
- **Sohane** – Sud

a. Rôle et missions

Les MQC sont des lieux de rencontre, d'échange et d'accompagnement pour les habitants. Elles jouent un rôle central dans le renforcement du lien social et le soutien aux projets citoyens.

b. Activités sociales et culturelles

En 2025, les MQC ont proposé des activités variées :

- Ateliers artistiques, culturels et intergénérationnels
- Cours de français et d'informatique
- Activités sportives et de santé
- Ateliers parents/enfants et aide aux devoirs

Elles ont également intégré des formations spécifiques sur les violences faites aux femmes et participé à des groupes de réflexion sur l'égalité et la prévention des violences sexuelles et de la prostitution juvénile.

- **Participation et profil des adhérents**

En 2025 :

- **1 440 inscrits**, dont **87 % de femmes** et **45,6 % d'enfants**
- La majorité des femmes adultes inscrites sont sans activité professionnelle (93,4 %), tandis que les hommes représentent 13 % des adultes inscrits
- La participation des femmes se concentre en journée, avec des dispositifs de garde pour enfants dans certaines maisons (21 enfants accueillis à Brassens et 12 à Balavoine)

Ces données montrent l'importance des MQC pour favoriser la participation des femmes et renforcer le lien social dans la commune.

7. Le CLSPDR au service de l'égalité femmes-hommes



Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) est un outil stratégique pour garantir un environnement sûr et inclusif à Bondy.

a. Missions et rôle

Le CLSPDR intervient sur :

- La définition des actions de prévention et de sécurité
- La mise en œuvre et le suivi des programmes
- L'évaluation des impacts des mesures sur la population

L'objectif est de créer un environnement où chaque citoyen, et en particulier chaque femme, se sent protégé et respecté.

b. Partenariats et coordination

Le CLSPDR réunit plus de 40 acteurs clés :

- Représentants institutionnels : procureur, préfecture, conseil départemental
- Services municipaux : police municipale, cadre de vie, maisons de quartier, service jeunesse
- Services de l'État : police nationale, SPIP, PJJ
- Services départementaux : ASE, Observatoire des violences faites aux femmes
- Autres partenaires : associations, bailleurs, Éducation nationale, transporteurs, Est-Ensemble

c. Fonctionnement en 2025

Depuis sa relance en 2022, le CLSPDR organise des groupes opérationnels trimestriels. Ces rencontres favorisent :

- L'échange de bonnes pratiques
- La mise en réseau des acteurs locaux
- Le développement de projets adaptés aux besoins du territoire

d. Contribution de la Mission Égalité Femmes-Hommes

La mission a apporté une expertise essentielle pour intégrer la dimension de genre dans :

- Le diagnostic des besoins en matière de sécurité
- La définition des actions de prévention et de lutte contre les violences

Grâce à cette collaboration, le CLSPDR de Bondy illustre une approche coordonnée et inclusive pour construire une ville plus sûre et équitable.

8. Permanence : Intervenante sociale en commissariat (ISC) Circonscription de la Police nationale : Bondy et Les Pavillons-sous-Bois Période : 2 janvier 2025

a. Contexte et enjeux



Dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, la présence d'une intervenante sociale en commissariat (ISC) constitue un levier essentiel pour renforcer la prise en charge des victimes.

Le poste, implanté au commissariat de Bondy, couvre également la circonscription des Pavillons-sous-Bois. Il s'inscrit pleinement dans la politique publique d'égalité entre les femmes et les hommes, en contribuant à la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

b. Rôle et positionnement de l'intervenante sociale

L'intervenante sociale occupe un rôle stratégique au sein du commissariat. Elle assure l'interface entre les forces de police, les victimes, et les partenaires sociaux et institutionnels.

Son action repose sur trois axes principaux :

- Accueil et écoute : offrir un premier soutien aux victimes et aux personnes en détresse sociale ;
- Évaluation et orientation : identifier les besoins et mobiliser les dispositifs adaptés ;
- Accompagnement et suivi : sécuriser les parcours des victimes et favoriser leur accès aux droits.

Missions principales réalisées en 2025

a. Accueil et écoute du public

L'intervenante sociale reçoit les personnes victimes ou en difficulté, qu'il s'agisse de femmes victimes de violences, d'auteurs en demande d'aide, ou de publics en grande précarité. Chaque accueil repose sur une écoute active et confidentielle permettant de poser un premier diagnostic social.

b. Évaluation et orientation

À l'issue de l'entretien, elle évalue les besoins de la personne et l'oriente vers les structures compétentes :

- Services sociaux municipaux et départementaux,
- Associations d'aide aux victimes,
- Dispositifs d'hébergement d'urgence,
- Services de santé,
- Partenaires judiciaires.

c. Accompagnement social et suivi

L'intervenante sociale accompagne les victimes dans leurs démarches administratives, juridiques ou sociales (dépôt de plainte, demande d'hébergement, régularisation de droits, etc.) et assure un suivi jusqu'à stabilisation de la situation.

d. Prévention de la récidive

Pour certains auteurs de violences ou situations conflictuelles, un accompagnement social spécifique est mis en place, en lien avec les services judiciaires, afin de prévenir la récidive.

e. Partenariats et coordination territoriale

L'intervenante sociale joue un rôle de courroie de transmission entre les acteurs locaux :

- Police nationale et parquet
- Services sociaux municipaux et départementaux
- Associations spécialisées dans l'accompagnement des victimes
- Centres hospitaliers et structures de santé mentale
- Éducation nationale et structures jeunesse

Cette coordination interinstitutionnelle favorise une prise en charge globale, cohérente et rapide des situations de violence et de détresse.

f. Publics accompagnés et typologie des situations

Les bénéficiaires de la permanence sont principalement :

- Des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales,
- Des personnes isolées ou vulnérables,
- Des jeunes exposés à la délinquance ou en rupture familiale,
- Des personnes confrontées à des difficultés sociales, éducatives ou psychologiques.

Un focus particulier est porté sur les femmes victimes de violences, dans une approche intégrée tenant compte des dimensions sociales, juridiques et psychologiques de la prise en charge.

g. Bilan chiffré et résultats 2025

- + de 220 femmes victimes de violences accompagnées sur l'année ;
- Nombre important d'interventions d'urgence en lien avec les services de police ;
- Renforcement des partenariats avec les associations d'aide aux victimes ;
- Amélioration de la coordination entre les services sociaux et les forces de l'ordre.

h. Les actions de l'intervenante sociale ont contribué à :

- Faciliter le dépôt de plainte et la mise à l'abri des victimes ;
- Garantir un accès rapide aux droits sociaux et aux dispositifs d'hébergement ;
- Améliorer la visibilité du dispositif Égalité Femmes–Hommes au niveau local.

i. Modalités d'accueil et de contact

Commissariat de Bondy
1, rue Gaston Defferre – 93140 Bondy

L'intervenante reçoit les usagers dans un cadre confidentiel, avec ou sans rendez-vous, pour toute situation nécessitant un accompagnement social en lien avec une procédure judiciaire ou policière.

j. Conclusion et perspectives 2026

Le dispositif ISC constitue un pilier du plan local d'égalité entre les femmes et les hommes.

Son action renforce la réponse institutionnelle aux violences faites aux femmes, tout en contribuant à la prévention de la récidive et à la cohésion sociale.

Pour 2026, les priorités identifiées sont :

- Le renforcement du travail en réseau avec les partenaires associatifs ;
- Le développement de la prévention en milieu scolaire et familial ;
- La consolidation du suivi des victimes à moyen terme.

2. Permanences du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Thématiques : Aide aux victimes – Lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes

Période : du 2 janvier 2025 au 31 décembre 2025

a. Présentation et rôle du CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner le public — en priorité les femmes — dans l'accès à leurs droits.

Son action s'inscrit au cœur des politiques publiques d'égalité entre les femmes et les hommes, de prévention des violences et de promotion de l'autonomie.

Le CIDFF de Seine-Saint-Denis intervient dans plusieurs domaines clés :

- Accès au droit
- Lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales
- Insertion professionnelle et formation
- Éducation et citoyenneté



b. Accès au droit

Les juristes du CIDFF assurent des permanences d'information juridique gratuites, confidentielles et anonymes.

Elles permettent aux usagères d'obtenir des conseils dans différents domaines : droit de la famille, droit du travail, droit pénal, logement, régularisation administrative, etc.

L'objectif est de rendre le droit accessible à toutes et d'aider les personnes à comprendre et à faire valoir leurs droits.

c. **Lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales**

La lutte contre les violences faites aux femmes demeure une priorité majeure du CIDFF. L'accompagnement proposé comprend :

- L'écoute et l'accueil des victimes dans un cadre sécurisé et confidentiel ;
- L'orientation vers les dispositifs adaptés (hébergement d'urgence, associations spécialisées, services sociaux, etc.) ;
- Le soutien juridique dans le dépôt de plainte ou les démarches judiciaires ;
- La prise en compte des enfants co-victimes des situations de violences.

Le CIDFF veille également à simplifier la procédure d'éviction du conjoint violent et à améliorer la coordination avec les services de police, de justice et les partenaires sociaux.

- **Emploi, formation et autonomie économique**

Le CIDFF favorise l'insertion professionnelle des femmes par :

- L'orientation vers des formations qualifiantes ou des dispositifs d'emploi ;
- L'accompagnement à la construction de projets professionnels ;
- La sensibilisation à l'égalité salariale et aux droits en entreprise.

Ces actions contribuent à renforcer l'autonomie économique des femmes et à réduire les inégalités structurelles entre les sexes.

- **Éducation et citoyenneté**

Le CIDFF mène également des actions d'éducation à l'égalité et à la citoyenneté, notamment auprès des jeunes publics.

Ces interventions visent à déconstruire les stéréotypes de genre, à promouvoir le respect mutuel et à encourager l'engagement citoyen.

- **Objectifs stratégiques 2025**

- Repérage et orientation des victimes : identifier précocement les situations de violences et orienter les femmes vers les dispositifs adaptés.
- Renforcement de la formation des professionnels : améliorer la capacité des intervenants à repérer, écouter et accompagner les victimes.
- Sensibilisation du grand public : informer sur les droits et les ressources disponibles, promouvoir l'égalité femmes-hommes.
- Amélioration de l'accompagnement global : garantir la cohérence des parcours d'aide sociale, juridique et psychologique.
- Développement de la coordination interprofessionnelle : favoriser le partage d'informations entre les acteurs du territoire.
- Prise en compte des enfants : reconnaître leur statut de victimes et adapter les dispositifs d'accompagnement.

- **Permanences locales à Bondy – Bilan 2024 et continuité en 2025**

Depuis 2025, une permanence juridique hebdomadaire du CIDFF est assurée à l'Hotel de Ville de Bondy.

Ce service, gratuit et confidentiel, est ouvert principalement aux femmes victimes de violences ou en demande d'information juridique.

Modalités de fonctionnement :

- Fréquence : 44 semaines par an
- Durée : 3 heures d'accueil public + 1 heure de gestion administrative hebdomadaire
- Format : accueil en présentiel, avec possibilité de rendez-vous téléphonique en cas de contraintes spécifiques
- Encadrement : permanence assurée par des juristes spécialisées en droit de la famille et droit pénal

Ce dispositif favorise la proximité avec le public et permet une meilleure accessibilité aux droits.

d. Partenariats et coordination territoriale

Le CIDFF travaille en étroite collaboration avec :

- Les services municipaux et départementaux,
- Les services de police et de justice,
- Les associations d'aide aux victimes et d'hébergement,
- Les structures d'insertion et de santé.

De nouveaux acteurs territoriaux ont rejoint ces dynamiques en 2025, contribuant à la mise en œuvre des projets liés aux droits des femmes et des familles.

- **Évaluation et suivi**

Des réunions de suivi et bilans semestriels sont organisés afin d'évaluer l'efficacité des actions et d'ajuster les priorités.

Les évaluations reposent sur :

- Des données statistiques de fréquentation et de typologie des demandes ;
- Des analyses qualitatives des parcours d'accompagnement ;
- Des indicateurs d'impact (nombre de victimes accompagnées, procédures engagées, orientations effectuées, etc.).

- **Convention annuelle avec le CIDFF 93**

Une convention annuelle lie la Ville de Bondy au CIDFF de Seine-Saint-Denis (93). Elle formalise la coopération, précise les modalités d'intervention et renforce l'engagement commun dans la promotion des droits et de l'égalité femmes-hommes.

- **Conclusion**

En 2026, le CIDFF poursuivra son engagement en faveur des droits des femmes et de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Ses permanences locales, son expertise juridique et son réseau partenarial contribuent activement à :

- Protéger et accompagner les victimes,
- Renforcer l'égalité femmes-hommes,
- Promouvoir l'autonomie et la citoyenneté des femmes.

Le CIDFF demeure ainsi un acteur clé du territoire pour la prévention, la protection et l'accès aux droits des femmes et des familles.

Mars pour l'égalité 2025

Mois de Sensibilisation aux Inégalités - Mars 2025

Manifestations autour de la journée internationale des droits des femmes

Direction des sports

Chaque lundi de mars

Complexe sportif Léo Lagrange

Initiations/cours de self défense au féminin

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la Direction des sports a mis en place, tout au long du mois de mars, une série de séances d'initiation à la self-défense réservées aux femmes et aux jeunes filles. Organisées chaque lundi au complexe sportif Léo Lagrange, ces sessions s'inscrivent dans une démarche municipale visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes par le sport.

À travers cette action, la Ville souhaite offrir un espace bienveillant et sécurisé permettant aux participantes de renforcer leur autonomie, d'accroître leur confiance en elles et de se sensibiliser aux enjeux de prévention des violences sexistes et sexuelles. Portée par des éducateurs sportifs municipaux et des intervenants spécialisés, cette initiative rencontre un vif intérêt et contribue à encourager la participation féminine aux activités sportives locales.

Objectifs de l'action :

- Promouvoir l'autonomie et la confiance en soi des femmes par la pratique sportive.
- Sensibiliser à la prévention des violences sexistes et sexuelles.
- Encourager la participation féminine aux activités sportives municipales.

Public visé :

- Femmes et jeunes filles bondynoises (tous âges confondus).

Déroulement :

- Organisation de séances hebdomadaires d'initiation à la self-défense.
- Encadrement assuré par des éducateurs sportifs municipaux et intervenants spécialisés.
- Mise en avant de la pratique comme outil d'émancipation et de protection personnelle.

Fréquentation / participation :

- 20 participantes par séance (80 participants durant le mois)

Évaluation et impact :

- Forte satisfaction des participantes (retours positifs sur le sentiment de sécurité et la confiance en soi).
- Action valorisée dans le cadre de la programmation municipale du mois de mars dédiée à l'égalité femmes-hommes.
- Volonté exprimée de pérenniser ou d'élargir l'action (ex. : création d'un créneau régulier de self-défense).

Direction de la culture

Vendredi 7 mars – 20h30

Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy

Concert - Heure bleue

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Direction de la culture a proposé, le vendredi 7 mars à l'auditorium Angèle et Roger Tribouilloy, un concert intitulé *Heure bleue*. Cette soirée a offert au public bondynois un moment privilégié pour découvrir et apprécier la richesse de la création musicale portée par des artistes féminines.

En mettant en lumière des parcours et des sensibilités artistiques singulières, cet événement s'inscrit dans la volonté municipale de valoriser la place des femmes dans le paysage culturel et de favoriser un regard renouvelé sur leurs contributions. Conçu comme un temps de partage et d'émotion, le concert a rassemblé un large public et a renforcé la dynamique locale en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Objectifs de l'action :

- Mettre à l'honneur la création artistique féminine à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.
- Sensibiliser le public à la place des femmes dans le domaine culturel et musical.
- Offrir un moment de partage et de valorisation de la diversité des expressions artistiques féminines.

Public visé :

- Public bondynois et mélomanes de tout âge.

Déroulement :

- Organisation d'un concert mettant en avant une ou plusieurs artistes féminines.
- Présentation et contextualisation de la démarche artistique autour du thème de la féminité et de l'émotion.
- Événement intégré dans la programmation municipale du mois de mars dédié à l'égalité femmes-hommes.

Fréquentation / participation :

- 150 spectateurs présents.

Évaluation et impact :

- Très bonne réception du public, soulignant la qualité artistique et la dimension symbolique de l'événement.
- Contribution à la valorisation des femmes dans le secteur culturel local.
- Renforcement de la visibilité de la politique municipale en faveur de l'égalité femmes-hommes.

MQ Balavoine en partenariat avec Amnesty International

Vendredi 7 mars – 9h30 à 11h30

Maison de quartier

Sensibilisation aux droits des femmes et lutte contre les discriminations avec les ateliers ASL

Dans le cadre du mois consacré à l'égalité femmes-hommes, la Maison de quartier Balavoine a accueilli, en partenariat avec Amnesty International, une matinée de sensibilisation dédiée aux droits des femmes. Organisé le vendredi 7 mars dans le cadre des ateliers sociolinguistiques (ASL), ce temps d'échanges a permis d'aborder de manière accessible et interactive les enjeux liés aux inégalités de genre, aux discriminations et aux droits fondamentaux.

En offrant un espace de dialogue ouvert et bienveillant, l'initiative a encouragé la prise de parole des participants et favorisé une meilleure compréhension des réalités vécues par les femmes en France et dans le monde. Par son approche participative, l'action s'inscrit pleinement dans la volonté locale de promouvoir une citoyenneté éclairée et engagée.

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les habitants, notamment les apprenants des ateliers sociolinguistiques (ASL), aux droits des femmes en France et dans le monde.
- Lutter contre les stéréotypes et les discriminations fondées sur le genre.
- Favoriser l'expression et la prise de parole autour de la thématique de l'égalité femmes-hommes.

Public visé :

- Participants des ateliers ASL de la Maison de Quartier.
- Habitants du quartier intéressés par la thématique des droits humains et de l'égalité.

Déroulement :

- Animation assurée en partenariat avec Amnesty International.
- Présentation interactive sur les droits des femmes et les inégalités persistantes.
- Temps d'échanges et de réflexion collective autour d'exemples concrets et de témoignages.

Fréquentation / participation :

- Une vingtaine de participants par ateliers / ASL

Évaluation et impact :

- Bonne participation et forte implication des apprenants.
- Meilleure compréhension des enjeux liés à l'égalité et aux droits fondamentaux.
- Action valorisée pour son aspect pédagogique et participatif.

Direction des sports

Samedi 8 mars – Journée

Complexe sportif Léo Lagrange

Journée sports féminins (Taïso, Self défense, Foot, cardio boxe, renforcement musculaire)

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Direction des sports a proposé, le samedi 8 mars, une journée entièrement consacrée aux sports féminins au complexe Léo Lagrange. Conçue comme un rendez-vous ouvert, dynamique et fédérateur, cette manifestation a permis aux participantes et plus largement au public de découvrir une large palette de pratiques sportives, accessibles à tous les niveaux.

En mettant l'accent sur le bien-être, la confiance en soi et la place des femmes dans le milieu sportif, cette journée a offert un moment privilégié pour encourager la pratique physique et promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers le sport. Grâce à l'engagement des éducateurs municipaux et des intervenants spécialisés, l'événement s'est affirmé comme un temps fort du mois de mars dédié à l'égalité.

Objectifs de l'action :

- Promouvoir la pratique sportive féminine et encourager la participation des femmes aux activités physiques.
- Valoriser le sport comme vecteur de bien-être, de confiance en soi et d'émancipation.
- Sensibiliser à l'importance de l'égalité femmes-hommes dans le domaine sportif.

Public visé :

- Femmes et jeunes filles bondynaises de tous âges.
- Ouverture à un public mixte dans une optique de sensibilisation et de cohésion.

Déroulement :

- Organisation d'une journée d'activités sportives variées encadrées par les éducateurs municipaux et des intervenants spécialisés.
- Découverte de plusieurs disciplines adaptées à tous les niveaux : taïso, self-défense, football, cardio-boxe, renforcement musculaire.
- Moments d'échanges autour de la place des femmes dans le sport et de la santé par l'activité physique.

Fréquentation / participation :

- Environ 480 participantes sur l'ensemble de la journée.

Évaluation et impact :

- Très bon taux de participation et forte motivation des participantes.
- Retours positifs sur la diversité des activités proposées et la qualité de l'encadrement.
- Action perçue comme valorisante et fédératrice autour de la thématique du sport au féminin.

Direction santé et solidarité

Samedi 8 mars – 9h à 12h

Centre municipal de santé

Matinée dépistages (Ordre des sages-femmes / Sage-femme CMS / Gynécologue)

Dans le cadre du programme municipal dédié à l'égalité femmes-hommes, la Direction santé et solidarité a organisé, le samedi 8 mars au Centre municipal de santé, une matinée spécialement consacrée à la prévention et au dépistage pour les femmes. En réunissant une équipe de professionnelles, sage-femme, gynécologue et représentantes de l'Ordre des sages-femmes ; l'événement a permis de proposer un accompagnement de proximité, fondé sur l'écoute, l'information et l'accès facilité aux soins.

Cette initiative visait à renforcer les démarches de prévention, à encourager le suivi gynécologique et à sensibiliser les Bondynois aux enjeux de leur santé. Grâce à son approche bienveillante et accessible, la matinée a offert un temps essentiel de dialogue et de prise en charge, en particulier pour les femmes éloignées du parcours de soins.

Objectifs de l'action :

- Promouvoir la santé des femmes à travers la prévention et le dépistage.
- Favoriser l'accès à l'information et aux soins pour toutes les femmes bondynois.
- Sensibiliser à l'importance du suivi gynécologique régulier et de la santé reproductive.

Public visé :

- Femmes bondynois de tout âge.
- Public prioritaire : femmes éloignées du parcours de soins ou peu informées sur la prévention.

Déroulement :

- Organisation d'une matinée dédiée aux dépistages et à la prévention.
- Présence et accompagnement par des professionnels de santé : sage-femme du CMS, gynécologue, représentantes de l'Ordre des sages-femmes.
- Séances d'information, entretiens individuels et orientation vers les parcours de soins adaptés.

Fréquentation / participation :

- Environ 40 femmes accueillies sur la matinée.

Évaluation et impact :

- Très bon accueil du public, soulignant la pertinence de l'action et la proximité des équipes de santé.
- Renforcement de la prévention et de la sensibilisation autour de la santé féminine.
- Meilleure visibilité du rôle du CMS dans la promotion de la santé des femmes.

Conservatoire

Samedi 8 mars – 15h30 (Jeune public) et 17h (Ados et adultes)

Bibliothèque Denis Diderot

Concert – Histoires de filles, histoires de femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Conservatoire, en partenariat avec la Bibliothèque Denis Diderot, a proposé le samedi 8 mars un double concert intitulé « *Histoires de filles, histoires de femmes* ». Destiné à un public intergénérationnel, cet événement a mis en avant les talents féminins du Conservatoire tout en explorant, à travers la musique et les textes, les parcours et représentations des femmes dans l'histoire musicale.

En alliant dimension artistique et pédagogique, les concerts ont offert aux enfants, adolescents et adultes un moment de découverte et de réflexion, renforçant l'accès à la culture et sensibilisant le public à l'égalité femmes-hommes de manière ludique et participative.

Objectifs de l'action :

- Mettre en lumière les talents féminins du Conservatoire et valoriser la place des femmes dans la musique et les arts.
- Sensibiliser le public, jeunes et adultes, aux représentations et parcours de femmes dans l'histoire musicale.
- Favoriser l'accès à la culture à travers un événement intergénérationnel et pédagogique.

Public visé :

- Public familial : enfants, adolescents et adultes bondynois.
- Élèves du Conservatoire et usagers de la Bibliothèque Denis Diderot.

Déroulement :

- Deux concerts adaptés à différents publics : un pour le jeune public à 15h30, un second pour les adolescents et adultes à 17h.
- Interprétation de morceaux et de textes évoquant des figures féminines et des récits autour de la condition des femmes.
- Collaboration entre les équipes du Conservatoire et de la Bibliothèque.

Fréquentation / participation :

- Près de 100 spectateurs répartis sur les deux représentations

Évaluation et impact :

- Excellente réception du public, saluant la qualité artistique et la pertinence du thème.
- Action ayant contribué à sensibiliser de manière ludique et culturelle à l'égalité femmes-hommes.
- Valorisation du rôle du Conservatoire dans la diffusion culturelle et l'éducation à la citoyenneté.

Direction de la culture

Samedi 8 mars – 20h30

Ferme Caillard

Concert – Canto do sol

Dans le cadre des célébrations de la Journée internationale des droits des femmes, la Direction de la culture a proposé, le samedi 8 mars à la Ferme Caillard, un concert du groupe *Canto do sol*. Cette soirée a offert au public bondynois un moment convivial et artistique, mettant en lumière la voix et la créativité féminine à travers un répertoire mêlant musiques du monde et influences contemporaines.

L'événement a favorisé la rencontre entre artistes et spectateurs tout en valorisant des thématiques universelles telles que la liberté, la diversité et la féminité, s'inscrivant pleinement dans la programmation municipale dédiée à l'égalité femmes-hommes.

Objectifs de l'action :

- Célébrer la Journée internationale des droits des femmes à travers un événement culturel fédérateur.
- Mettre à l'honneur la voix et la créativité féminine dans le domaine musical.
- Promouvoir l'accès à la culture et favoriser la rencontre entre artistes et public autour de valeurs d'égalité et de partage.

Public visé :

- Public bondynois adulte et amateur de musique.
- Habitants souhaitant participer à un moment convivial et culturel autour du 8 mars.

Déroulement :

- Organisation d'un concert du groupe Canto do sol mêlant musique du monde et influences contemporaines.
- Présentation d'un répertoire mettant en valeur les thématiques de la féminité, de la liberté et de la diversité culturelle.
- Soirée inscrite dans la programmation municipale dédiée à l'égalité femmes-hommes.

Fréquentation / participation :

- 120 spectateurs présents à la Ferme Caillard.

Évaluation et impact :

- Très bonne affluence et retours enthousiastes du public.
- Mise en avant réussie de la création musicale féminine et de la diversité artistique.
- Contribution à la visibilité des actions culturelles de la Ville en faveur de l'égalité femmes-hommes.

MQ Balavoine et Mission insertion

Mardi 11 mars – 9h30 à 11h30

Maison de quartier

Atelier - Etat des lieux sur l'accès à l'emploi des femmes avec les ateliers ASL

Dans le cadre des actions menées pour la Journée internationale des droits des femmes, la Maison de quartier Balavoine et la Mission Insertion ont organisé, le mardi 11 mars, un atelier consacré à l'accès à l'emploi des femmes. Destiné aux participantes des ateliers sociolinguistiques (ASL), ce temps d'échanges a permis de réfléchir collectivement aux freins spécifiques rencontrés par les femmes dans le monde du travail, notamment liés à la maîtrise de la langue et à la reconnaissance des compétences.

L'atelier a également offert des informations pratiques sur les droits et dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle, favorisant la valorisation des parcours individuels et renforçant la confiance des participantes dans leurs démarches vers l'emploi.

Objectifs de l'action :

- Favoriser la réflexion et l'échange autour de la place des femmes dans le monde du travail.
- Identifier les freins spécifiques à l'emploi rencontrés par les femmes, notamment en lien avec la maîtrise de la langue et la reconnaissance des compétences.
- Sensibiliser les participantes à leurs droits et aux dispositifs d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Public visé :

- Femmes participantes aux ateliers sociolinguistiques (ASL) de la Maison de Quartier.
- Public féminin en recherche d'emploi ou souhaitant mieux comprendre le marché du travail.

Déroulement :

- Animation conjointe par l'équipe de la Mission Insertion et les encadrants des ateliers ASL.
- Présentation des réalités de l'emploi féminin et échanges sur les expériences personnelles des participantes.
- Identification collective des besoins et leviers pour favoriser l'accès à l'emploi.

Fréquentation / participation :

- 30 participants issues des ateliers ASL

Évaluation et impact :

- Forte implication et échanges riches entre les participantes.
- Meilleure connaissance des droits liés à l'emploi et des dispositifs d'insertion existants.
- Action ayant permis de renforcer la confiance et la valorisation des parcours individuels.

Mission Égalité hommes-femmes

Mardi 11 mars – 14h

Salle des fêtes de la Mairie

Conférence / débat – Égalité femmes-hommes : enjeux, actions et perspectives

Dans le cadre des initiatives municipales pour la Journée internationale des droits des femmes, la Mission Égalité hommes-femmes a organisé, le mardi 11 mars à la salle des fêtes de la Mairie, une conférence-débat sur l'égalité femmes-hommes : enjeux, actions et perspectives.

Cet événement a réuni agents municipaux, élus, associations et habitants autour d'un temps d'échanges et de réflexion sur les politiques locales et les bonnes pratiques en matière d'égalité. Il a permis de présenter les actions engagées par la Ville, de favoriser le dialogue et le partage d'expériences, et d'ouvrir la co-construction de nouvelles initiatives visant à renforcer la lutte contre les discriminations et à promouvoir la citoyenneté égalitaire.

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les agents municipaux, les partenaires locaux et les habitants aux enjeux actuels de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Présenter les actions menées par la Ville de Bondy en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.
- Favoriser le dialogue, le partage d'expériences et la co-construction de nouvelles perspectives d'action.

Public visé :

- Agents municipaux, élus, associations locales, partenaires institutionnels.
- Habitants intéressés par la thématique de l'égalité et de la citoyenneté.

Déroulement :

- Ouverture par un mot d'accueil institutionnel.
- Présentation des grandes orientations de la politique municipale en faveur de l'égalité femmes-hommes.
- Interventions de professionnels et d'associations spécialisées, suivies d'un débat avec le public.
- Échanges autour des bonnes pratiques locales et des perspectives d'amélioration.

Fréquentation / participation :

- 50 participants

Évaluation et impact :

- Événement jugé constructif et mobilisateur par les participants.
- Meilleure compréhension des enjeux de l'égalité au sein des politiques publiques locales.
- Renforcement du réseau local d'acteurs engagés sur la thématique.

MQ Brassens en partenariat avec la Maison des Jonglages

Mercredi 12 mars - 12h à 20h

Au pied du 4 rue Guillaume Apollinaire

Spectacle hors norme - Mini Campement du collectif Protocole à Babeuf

Dans le cadre du mois de mars pour l'égalité Femmes-Hommes, la Maison de quartier Brassens, en partenariat avec la Maison des Jonglages, a proposé le mercredi 12 mars de 12h à 20h, au 4 rue Guillaume Apollinaire, un spectacle hors norme autour du Mini Campement du collectif Protocole à Babeuf, visant à sensibiliser le public à l'égalité et à promouvoir la créativité et la rencontre au sein du quartier.

Objectifs de l'action :

- Offrir un événement culturel et artistique accessible à tous, dans l'espace public du quartier.
- Valoriser la présence des femmes dans les arts du cirque et du spectacle vivant.
- Favoriser la mixité et la convivialité à travers une proposition artistique originale et participative.

Public visé :

- Habitants du quartier, familles, jeunes et enfants.
- Public éloigné de l'offre culturelle traditionnelle.

Déroulement :

- Animations et rencontres avec les artistes, permettant une interaction directe avec le public.
- Installation du Mini Campement du collectif Protocole, proposant des performances de jonglage et d'expression corporelle tout au long de la journée.
- Action menée en partenariat étroit avec la Maison des Jonglages, reconnue pour son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous.

Fréquentation / participation :

- Plus de 150 habitants ont assisté aux différentes performances sur la journée.

Évaluation et impact :

- Très bon accueil du public, notamment des familles et des jeunes du quartier.
- Action ayant permis de renforcer le lien social et la participation citoyenne autour d'un événement artistique.
- Mise en lumière du rôle des femmes dans le spectacle vivant et des valeurs d'égalité portées par la création contemporaine.

Maison de Quartier Daniel Balavoine et médiation scolaire Cité éducative

Mercredi 12 mars – 14h à 16h

Maison de quartier

Café des parents -Suivi éducatif et charge mentale

Dans le cadre du mois dédié à l'égalité femmes-hommes, la Maison de Quartier Daniel Balavoine, en partenariat avec la médiation scolaire de la Cité éducative, a proposé, le mercredi 12 mars, un *Café des parents* consacré au suivi éducatif et à la charge mentale. Cet espace d'échanges a permis aux familles de réfléchir ensemble aux responsabilités éducatives et domestiques, avec un focus particulier sur la répartition équitable entre femmes et hommes.

Animé par des professionnels de la Maison de Quartier et des médiateurs scolaires, ce temps de dialogue a favorisé le partage d'expériences, la sensibilisation aux enjeux de l'égalité au sein du foyer, et le renforcement du lien entre les familles et les structures éducatives locales.

Objectifs de l'action :

- Offrir un espace d'échanges et d'écoute autour de la charge mentale liée à l'éducation et à la gestion familiale.
- Sensibiliser les parents, notamment les mères, aux enjeux de l'égalité dans le partage des responsabilités éducatives et domestiques.
- Renforcer le lien entre familles et structures éducatives locales dans une démarche de prévention et de soutien parental.

Public visé :

- Parents et familles du quartier, particulièrement ceux et celles participant aux dispositifs de médiation scolaire.
- Habitants souhaitant réfléchir sur l'organisation familiale et les rôles genrés.

Déroulement :

- Animation d'un café des parents, favorisant le dialogue et le partage d'expériences entre participants et professionnels.
- Intervention de médiateurs scolaires et d'animateurs de la Maison de Quartier pour guider les échanges.
- Discussion autour de la charge mentale, du suivi éducatif et des moyens de mieux répartir les responsabilités.

Fréquentation / participation :

- Une vingtaine de parents ont participé à la session.

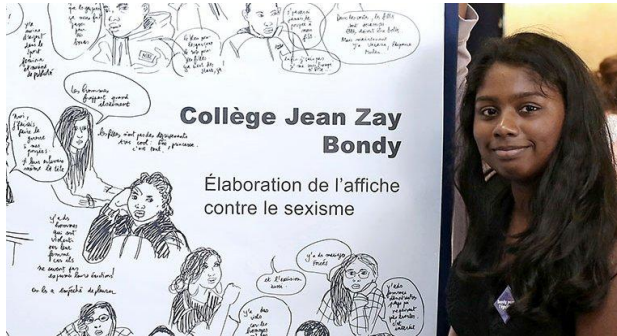
Évaluation et impact :

- Participation active et échanges constructifs entre parents et professionnels.
- Meilleure prise de conscience des enjeux liés à la charge mentale et à l'égalité dans le cadre familial.
- Action perçue comme un soutien concret aux familles et une contribution à la promotion de l'égalité femmes-hommes au quotidien.

Jeudi 13 mars – 17h30 à 18h30

Maison de quartier

Restitution avec les ateliers CLAS sous forme de saynètes de portraits de femmes issues de la collection « Petite et grande » - Editions Kimane



Dans le cadre des actions de mars pour l'égalité femmes-hommes à la ville de Bondy, la restitution organisée le jeudi 13 mars de 17h30 à 18h30 à la Maison de quartier Daniel Balavoine a permis de valoriser le travail des ateliers CLAS à travers des saynètes de portraits de femmes, inspirées de la collection « Petite et grande » des éditions Kimane, et de sensibiliser le public aux enjeux de l'égalité et de la valorisation des parcours féminins.

Objectifs de l'action :

- Valoriser les apprentissages et la créativité des enfants participant aux ateliers CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).
- Sensibiliser les jeunes à la place et aux parcours remarquables de femmes de l'histoire et de la société.
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers des activités artistiques et pédagogiques.

Public visé :

- Enfants et jeunes du quartier participant aux ateliers CLAS.
- Familles et habitants de la Maison de Quartier.

Déroulement :

- Restitution des travaux des enfants sous forme de saynètes et de lectures de portraits de femmes.
- Utilisation de la collection « Petite et grande » des Éditions Kimane comme support pédagogique et artistique.
- Échanges et discussions avec le public autour des parcours présentés et des valeurs véhiculées.

Fréquentation / participation :

- Une vingtaine d'enfants et une quinzaine de parents présents.

Évaluation et impact :

- Très bonne implication des enfants et retours positifs des familles.
- Meilleure connaissance et valorisation des figures féminines dans l'histoire et la société.
- Action ayant renforcé l'éducation à l'égalité et la créativité des jeunes participants.

MQ Balavoine

Jeudi 14 mars – 14h à 16h30

Maison de quartier

Lancement du projet « Marrainage et sororité » - Atelier de co-construction du projet

À la Maison de quartier Daniel Balavoine à Bondy, le lancement du projet « Marrainage et sororité » s'est matérialisé par un atelier de co-construction, visant à créer un réseau de soutien entre femmes du quartier, favoriser l'entraide, le partage d'expérience et le mentorat entre générations et profils différents, et impliquer les participantes dans la conception et l'organisation du projet afin de renforcer leur engagement et leur autonomie.

Objectifs de l'action :

- Créer un réseau de soutien entre femmes dans le quartier autour du concept de marrainage et de sororité.
- Favoriser l'entraide, le partage d'expérience et le mentorat entre générations et profils différents.
- Impliquer les participantes dans la conception et l'organisation du projet pour renforcer leur engagement et leur autonomie.

Public visé :

- Femmes résidentes du quartier, volontaires pour s'engager dans le projet.
- Partenaires locaux impliqués dans l'accompagnement social et citoyen.

Déroulement :

- Animation d'un atelier participatif pour co-construire les modalités et objectifs du projet.
- Identification des besoins et attentes des participantes et définition des actions à mettre en place.
- Discussion autour des valeurs de solidarité, d'égalité et de mentorat entre femmes.

Fréquentation / participation :

- Une quinzaine de femmes ont participé à l'atelier.

Évaluation et impact :

- Forte participation et implication active des participantes.
- Construction collective d'un projet innovant favorisant la sororité et l'entraide féminine.
- Valorisation de la participation citoyenne et renforcement du lien social dans le quartier.

Mars 2025 a été l'occasion d'un mois entier dédié à la sensibilisation aux inégalités sous toutes leurs formes. Grâce à une programmation riche et diversifiée, les participants ont pu explorer ce sujet à travers des projections, des ateliers, des expositions, des concerts et bien plus encore.

OCTOBRE ROSE

Mois de la prévention du cancer du sein



Chaque année, le mois d'octobre est consacré à la campagne "Octobre Rose", un mouvement national et international de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cette mobilisation, portée par de nombreux acteurs publics, associatifs et citoyens, vise à informer, prévenir et encourager la détection précoce de la maladie, qui touche encore majoritairement les femmes.

À Bondy, la Ville s'inscrit pleinement dans cette dynamique de solidarité et de santé publique. À travers diverses actions – conférences, ateliers, stands d'information, marches solidaires ou illuminations symboliques – la municipalité et ses partenaires rappellent l'importance du dépistage et de l'accompagnement des femmes concernées.

L'engagement de Bondy dans "Octobre Rose" s'inscrit également dans une politique plus large d'égalité entre les femmes et les hommes, qui vise à promouvoir l'accès à la santé, à la prévention et à la dignité pour toutes et tous. Parce que les questions de santé féminine sont indissociables de la lutte pour l'égalité, cette mobilisation représente un temps fort de la vie locale, porteur de valeurs de solidarité, d'inclusion et d'émancipation.

Service des Sports, Service Prévention de la Ville, CPTS Bobigny-Bondy

Samedi 11 octobre

MARCHE ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose, la Ville de Bondy s'est mobilisée autour de la Marche Rose, réunissant habitants, associations et personnels municipaux pour affirmer ensemble l'importance du dépistage précoce et du soutien à la recherche contre le cancer du sein.



Objectifs :

- Sensibiliser au dépistage et à la prévention du cancer du sein, à l'occasion d'Octobre Rose. Promouvoir la santé des femmes et l'égalité dans l'accès à l'information et aux activités de prévention.
- Favoriser la participation citoyenne, la convivialité et l'activité physique douce comme vecteur d'émancipation et de bien-être.
- Orienter vers les structures de santé locales et les dispositifs de dépistage à Bondy.

Déroulement :

- Accueil avec stand convivial proposant une boisson rose offerte. Marche douce de 1h30 sur un parcours accessible à tous.
- Arrivée : collation offerte, animation "Roue de la santé" (quiz + pin's), atelier "Soutif expressif", exposition de sensibilisation à la palpation et aux signaux d'alerte. Orientation vers le dépistage et activités santé via un stand « besoins en santé ».

Fréquentation / participation :

- Communication officielle : La Ville rapporte que la Marche Rose « a réuni les Bondynois et Bondynois, parés de rose pour l'occasion, lors d'une marche douce de 1h30 ».
- Inscription gratuite et ouverte à tous, ce qui favorise l'accès équitable à l'évènement.

Bilan :

- L'évènement a permis de mobiliser les habitants de Bondy, en particulier les femmes, autour d'une cause de santé publique.
- Les animations intégrées (quiz, atelier "soutif expressif", exposition) ont renforcé la sensibilisation à la prévention, au dépistage et à l'égalité santé-femmes.
- L'ouverture à tous et la gratuité ont favorisé un accès inclusif aux activités, contribuant à l'égalité femmes-hommes dans le domaine de la santé.
- Le partenariat entre les services municipaux et la CPTS renforce la cohérence des actions de prévention santé sur le territoire.

Centre Médical de Santé – Hôpital Jean Verdier

Mardi 14 octobre

VISITES ET ATELIERS PÉDAGOGIQUES SUR LA MAMMOGRAPHIE

CENTRE DES MALADIES DU SEIN - INFORMATION PATIENTS
Diagnostic en 1 jour
 Une prise en charge globale à l'AP-HP, Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis
 Hôpital Jean-Verdier - Bondy et Hôpital Avicenne - Bobigny

Pourquoi consulter ?

- Masse découverte à l'auto palpation, sein rouge et douloureux, écoulement mammaire, modifications de la peau ou rétraction mammaire
- Mammographie de dépistage anormale

Diagnostic et début de prise en charge

- Consultation spécialisée, imagerie complémentaire, micro et macrobiopsie en radiologie, analyse histologique spécialisée
- Réunion de concertation avec tous les spécialistes du sein, consultation d'annonce avec un chirurgien gynécologue et une infirmière spécialisée, plan personnalisé de soins (PPS)
- Consultation en oncogynécologie : préservation de la fertilité féminine
- Consultation en oncogénétique pour les personnes à haut risque

Traitement personnalisé adapté

- Chirurgie, chimiothérapie (avant ou après la chirurgie), radiothérapie (après la chirurgie), traitement anti hormonal
- Reconstruction mammaire
- Soins de support : activité physique, diététique, aide psychologique, accompagnement social...

Surveillance pendant 5 ans à l'hôpital, puis avec le médecin traitant

Consultation Urgences seins
 Tous les jours de 17h à 20h
 ☎ 01 48 02 67 80
 ☎ 01 48 02 67 71

À la suite de la consultation Urgences seins, un bilan multidisciplinaire avec spécialistes hospitaliers est réalisé le jour même par les spécialistes de Jean-Verdier - Vous serez pris en fin de journée avec un diagnostic personnalisé.

AP-HP
 Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis
 ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Dans le cadre d'Octobre Rose, la Ville a organisé, en partenariat avec l'Hôpital Jean Verdier, une journée dédiée à la prévention et à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Objectifs de l'action

- Favoriser l'information des femmes sur le déroulement de la mammographie et lever les appréhensions liées à cet examen.
- Promouvoir la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein.
- Encourager le dialogue entre les habitantes et les professionnels de santé.

Déroulement de la journée

- Ateliers pédagogiques animés de 10h à 15h : échanges interactifs avec des professionnels de santé (radiologues, infirmiers, associations partenaires).
- Visites guidées du service d'imagerie médicale à 14h et 14h30 : explication des étapes d'une mammographie, visite du matériel et des locaux.
- Chaque créneau a accueilli 10 participantes, soit 20 femmes sensibilisées au total.
- Inscriptions ouvertes jusqu'au 7 octobre, via le numéro dédié.

Bilan

- Une forte satisfaction des participantes, qui ont salué la clarté des explications et la disponibilité du personnel.
- L'action a contribué à démystifier la mammographie et à renforcer la confiance des femmes envers le dépistage.
- Pistes envisagées pour l'avenir : reconduction de l'initiative, élargissement à d'autres publics (femmes plus jeunes, personnes éloignées du soin) et mise en place d'un stand d'information itinérant en partenariat avec les associations locales.
-

Jeudi 16 octobre

Lycée Madeleine Vionnet

ACCOMPAGNEMENT AVEC UN APRÈS-MIDI DE PRÉVENTION



Dans le cadre d'Octobre Rose, le lycée Madeleine Vionnet a organisé un après-midi de prévention et de sensibilisation au cancer du sein, en partenariat avec des professionnels de santé et avec le soutien de la Ville de Bondy.

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les jeunes publics aux enjeux de la prévention et du dépistage du cancer du sein.
- Favoriser l'éducation à la santé et la diffusion d'informations fiables.
- Valoriser l'engagement des lycéens dans une démarche citoyenne et solidaire.

Déroulement de l'après-midi

- Horaires : de 14h à 16h30.
- Des lycéens volontaires, accompagnés de professionnels de santé, ont animé des ateliers et échanges interactifs autour de la prévention, de l'information sur le dépistage et des comportements favorables à la santé.
- L'action s'est inscrite dans une dynamique éducative et participative, avec une approche adaptée à un public adolescent.

Communication

- L'événement, réservé aux élèves, a été relayé sur les supports internes du lycée et mis en avant sur les réseaux sociaux de la Ville dans le cadre de la programmation globale d'Octobre Rose.
- La communication a valorisé l'implication de la jeunesse bondinoise dans la promotion de la santé et de l'égalité femmes-hommes.

Bilan

- Forte participation et implication des élèves, qui ont montré un intérêt marqué pour les échanges.
- Retour très positif des professionnels de santé sur la qualité des échanges et la pertinence des questions posées.
- L'action a permis de renforcer la culture de prévention dès le plus jeune âge et d'inscrire la lutte contre le cancer du sein dans une démarche éducative durable.
- Une reconduction de l'initiative est envisagée, avec un élargissement à d'autres établissements scolaires de la ville.

Mercredi 29 octobre

Service de Prévention du CMS à la Maison Marianne EXPOSITION SUR LE CANCER DU SEIN



Dans le cadre d'Octobre Rose, le service de Prévention du Centre Municipal de Santé (CMS) a proposé une exposition pédagogique à la Maison Marianne, visant à informer le grand public sur la prévention et le dépistage du cancer du sein.

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les habitants de Bondy à l'importance du dépistage précoce.
- Informer sur les chiffres clés, les méthodes de dépistage et les bons réflexes de prévention.
- Mettre à disposition des supports visuels accessibles pour faciliter la compréhension et encourager le dialogue autour de la santé des femmes.

Déroulement de la journée

- Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h-17h.
- Exposition en libre accès, présentée sous forme de panneaux explicatifs et de supports visuels illustrés.
- Présence ponctuelle de professionnels du CMS pour répondre aux questions du public et orienter vers les dispositifs de dépistage existants.
- L'action s'est inscrite dans une démarche de proximité, favorisant un accès à l'information pour tous les publics.

Communication

- L'événement a été relayé sur les réseaux sociaux de la Ville et sur le site internet municipal, dans le cadre du programme global d'Octobre Rose à Bondy.
- La communication a mis l'accent sur la gratuité et l'accessibilité de l'exposition, invitant largement les habitants à venir s'informer.

Bilan

- Une fréquentation régulière tout au long de la journée, avec un public varié (habitants, usagers du CMS, partenaires associatifs).
- Retours positifs sur la clarté des supports et la qualité pédagogique de l'exposition.
- L'action a contribué à renforcer la diffusion de l'information en santé et à normaliser la discussion autour du dépistage du cancer du sein.
- Une reconduction annuelle de l'exposition est envisagée, avec la possibilité d'y adjoindre des mini-conférences ou ateliers d'échanges.
-

Mercredi 29 octobre

Service de Prévention du CMS à la Maison Marianne ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LE CANCER DU SEIN

Dans le cadre d'Octobre Rose, le service de Prévention du CMS a organisé un atelier complet de sensibilisation au cancer du sein à la Maison Marianne. Cette journée d'échanges, d'information et d'activités ludiques visait à informer et mobiliser le public autour de la prévention et du dépistage du cancer du sein.

Objectifs de l'action

- Informer sur la maladie, les gestes de prévention et l'importance du dépistage précoce.
- Favoriser le dialogue entre habitants et professionnels de santé dans un cadre convivial.
- Proposer des animations pédagogiques pour rendre la prévention plus accessible et participative.

Déroulement de la journée

- Horaires : 9h-12h et 14h-17h.
- Temps d'échanges et d'informations animés par les professionnels du CMS et les partenaires santé.
- Animations interactives et ludiques :
 - Conseils nutritionnels et dégustations.
 - Orientation vers les structures de dépistage et présentation des adresses utiles.
 - Atelier des besoins en santé, permettant d'identifier les attentes du public.
 - Roue de la santé : quiz, informations clés et pin's à gagner.
 - Atelier "Soutif expressif" : expression artistique autour du symbole de la lutte contre le cancer du sein.
 - Mini-exposition sur les signes d'alerte et la palpation préventive.

Communication

- L'événement a été mis en avant sur les réseaux sociaux de la Ville et sur le site internet municipal, dans le cadre de la programmation Octobre Rose.
- Les supports visuels ont insisté sur la dimension participative et ludique de la journée, incitant le public à venir s'informer dans un cadre bienveillant.

Bilan

- Très bonne fréquentation tout au long de la journée, avec une participation diversifiée (habitants, usagers du CMS, associations partenaires).
- Les participants ont particulièrement apprécié le format interactif et dédramatisant des activités proposées.
- Les ateliers nutrition et dépistage ont suscité de nombreuses questions et échanges, confirmant la pertinence du format participatif.
- Cette action a permis de renforcer la culture de prévention au sein du territoire et d'ancrer la Maison Marianne comme un lieu ressource en matière de santé publique.
- Le service de Prévention envisage de pérenniser ce type d'atelier et de développer de nouvelles thématiques autour de la santé des femmes.

Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Bondy a proposé deux spectacles suivis de conférences afin de sensibiliser le public aux différentes formes de violences et promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Spectacles et participation :

1. « Un jour elle partira » – Mardi 25 novembre à 19h30
 - Tout public
 - Environ 30 personnes présentes
 - Suivi d'une conférence-débat avec des professionnels/associations spécialisées
2. « Entre tes mains » – Jeudi 27 novembre à 14h
 - Public : jeunes à partir de 12 ans
 - Environ 50 personnes présentes
 - Suivi d'une conférence animée par des professionnels

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser le public aux différentes formes de violences faites aux femmes et aux filles.
- Favoriser la prévention et la détection des violences dans la vie quotidienne.
- Proposer un temps de réflexion collective et d'émotion autour de la thématique de l'égalité et de la lutte contre les violences.
- Promouvoir la culture comme vecteur de sensibilisation et d'engagement citoyen.

Déroulement :

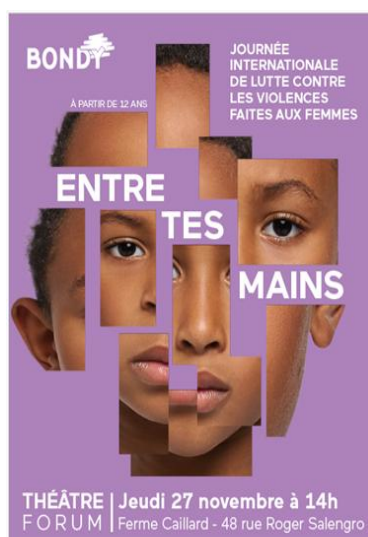
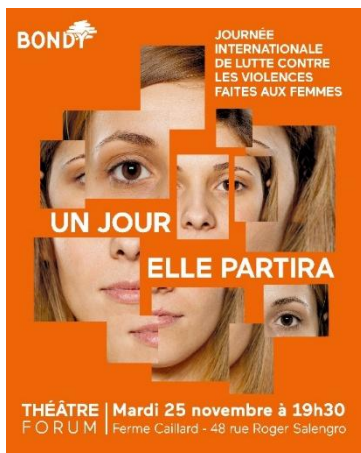
- Projection des spectacles suivie d'une conférence avec des professionnels ou associations spécialisées.
- Échanges et discussions avec le public pour approfondir les thématiques abordées.

Participation : environ 80 personnes au total, toutes générations confondues, attentives et engagées.

Résultat :

- Sensibilisation accrue : meilleure compréhension des mécanismes de violences et des moyens de prévention.
- Dialogue et échanges : les discussions post-spectacles ont permis de libérer la parole et de créer un espace d'échanges constructifs.
- Mobilisation citoyenne : ces initiatives culturelles renforcent la conscience collective sur l'égalité femmes-hommes et encouragent l'engagement de chacun dans la lutte contre les violences.

La Ville de Bondy réaffirme son engagement à poursuivre et développer des actions culturelles et de sensibilisation pour prévenir les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité, en impliquant la population et en favorisant le dialogue intergénérationnel.



A- La GUSP (Gestion Urbaine Sociale de Proximité) à Bondy, une approche égalitaire de l'urbanisme : le genre

Mission GUSP 2025 – Une approche égalitaire de l'urbanisme à Bondy

La Ville de Bondy poursuit son engagement pour un urbanisme inclusif et sensible au genre, garantissant le droit à la ville pour toutes et tous. La GUSP (Gestion Urbaine Sociale de Proximité) intègre une vision participative et égalitaire de l'aménagement urbain, adaptée aux besoins de l'ensemble des citoyens, en particulier les populations vulnérables. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des politiques d'accessibilité et d'inclusion, comparables à l'adaptation des villes aux enjeux du vieillissement de la population.

1. Une démarche collaborative et participative

La municipalité s'appuie sur des instances citoyennes et consultatives pour enrichir la planification urbaine :

- Conseils consultatifs de quartier (20 réunions)
- Conseil des sages (4 réunions plénière + 12 réunions de travail)
- Conseil des jeunes et des enfants (8 réunions plénière + groupe de travail chaque mercredi hors vacances scolaires)
- Commission accessibilité et handicap (3 réunions plénière)

Ces dispositifs permettent une approche systémique, intégrant le logement, les espaces publics et les services à la personne. Le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) constitue un levier pour expérimenter ces pratiques dans des quartiers pilotes, renforçant la participation des habitants et la co-construction des espaces publics.

2. Les diagnostics en marchant : un outil d'analyse et d'amélioration

Les diagnostics en marchant poursuivent plusieurs objectifs :

- Optimiser l'aménagement du territoire
- Dynamiser la vie de quartier
- Renforcer le sentiment de sécurité

Ces **20 marches annuelles** immersives permettent aux habitants, et notamment aux femmes, d'identifier les zones sensibles, de proposer des améliorations concrètes et de participer activement à l'évolution de leur quartier.

3. Engagement pour l'égalité et la sécurité

L'espace public reste encore marqué par des inégalités de genre, influençant les mobilités et les usages urbains. Les femmes, plus fréquemment concernées par les stratégies d'évitement pour des raisons de sécurité, doivent pouvoir se déplacer librement et en toute confiance. Adapter le mobilier urbain et les infrastructures aux besoins des usagers garantit un accès équitable aux espaces publics, de jour comme de nuit.

- **Mise en œuvre prévue en 2026**

Pour l'année 2026, la ville prévoit :

- Organisation de visites de terrain à différents moments de la journée (matin, après-midi, soir)
- Participation d'élus, habitants, associations et conseillers de quartier pour identifier les points sensibles et proposer des solutions concrètes
- Renforcement des diagnostics ciblés sur l'égalité femmes-hommes, afin de créer des espaces plus sûrs et adaptés aux besoins de tous

5. Vers un urbanisme participatif et inclusif

La GUSP à Bondy illustre un modèle d'urbanisme participatif, intégrant les besoins spécifiques des femmes et des populations vulnérables. En favorisant des espaces publics sécurisés, accessibles et inclusifs, la ville affirme son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes et du bien-être de l'ensemble de ses habitants.

B- Le Centre Municipal de Santé

Le CMS de Bondy confirme son rôle central dans la promotion de la santé des femmes, la prévention des violences et l'éducation à l'égalité. En 2025, ses actions ont permis de renforcer significativement l'accès aux soins et à l'information pour toutes les femmes du territoire, tout en sensibilisant jeunes et familles aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.

1. Santé reproductive et prévention

Le CMS propose une offre complète pour répondre aux besoins des femmes et des jeunes :

- Contraception et suivi gynécologique : pilules, stérilets, préservatifs, consultations et dépistages.
- Informations et accompagnement : sexualité, prévention des IST, grossesses non prévues et IVG.
- Prévention des violences sexuelles et conjugales : informations, dépistages et orientation vers les dispositifs spécialisés.

2. Éducation et soutien

Le CMS mène des actions éducatives et d'accompagnement pour tous les publics :

- Entretiens individualisés pour répondre aux situations spécifiques (violences conjugales, conflits familiaux, suivi post-IVG).
- Ateliers collectifs et interventions en milieu scolaire et social, portant sur les relations filles-garçons, le consentement, la contraception et l'impact des réseaux sociaux.
- Soutien à la parentalité et à la prévention des violences intrafamiliales, en collaboration avec les maisons de quartier et les structures locales.

Partenariats et actions territoriales

Le CMS collabore avec de nombreux partenaires pour étendre la portée de ses actions :

- Maisons de Quartier et de la Citoyenneté (MQC) : ateliers sur les droits des femmes et prévention du harcèlement scolaire.
- Foyers et structures jeunesse : interventions sur l'éducation à la sexualité et la prévention des violences.
- Maisons des Parents et Halte-Jeux : accompagnement parental et formation du personnel à la détection des violences.
- Village Prévention : journées dédiées aux dépistages et à la sensibilisation des jeunes et adultes.



3. Impact et résultats 2025

- Nombre important de consultations et entretiens individualisés pour violences conjugales, suivis éducatifs et questions liées à la santé reproductive.
- Renforcement de la prévention et de l'éducation à l'égalité, touchant jeunes, familles et habitants du territoire.
- Développement d'un cadre d'accueil sécurisant et inclusif, favorisant l'accès à l'information et aux soins pour toutes et tous.

Actions menées par le Service Prévention Santé (SPS)

Actions 2025 : *Promotion de l'égalité et lutte contre la vulnérabilité des mineurs*

En 2025, le Service Prévention Santé (SPS) a poursuivi et consolidé ses actions centrées sur la protection des mineurs vulnérables, en particulier sur la pré-prostitution, en cohérence avec les valeurs d'égalité femmes-hommes. Ces initiatives ont permis de renforcer l'accompagnement des jeunes filles à risque et de sensibiliser l'ensemble de la communauté aux enjeux de prévention et de protection.

1. Sensibilisation et prévention

- Organisation d'après-midis santé et ateliers thématiques sur la pré-prostitution, impliquant plus de 80 participants parmi les jeunes et les professionnels éducatifs.
- Développement d'un groupe de réflexion-action interdisciplinaire, favorisant un échange entre éducateurs, professionnels de santé et partenaires sociaux.
- Sensibilisation des jeunes filles et garçons aux risques liés à la vulnérabilité et aux violences, renforçant leur autonomie et leur capacité à se protéger.

2. Parcours d'accompagnement et sortie de vulnérabilité

- Mise en place de parcours individualisés pour les mineurs identifiés à risque, intégrant soutien psychologique, suivi éducatif et orientation vers des dispositifs sociaux adaptés.
- 120 jeunes bénéficiaires ont pu accéder à un accompagnement sécurisé visant à reconstruire un projet de vie stable et sûr.
- Renforcement de la coordination entre les partenaires locaux pour garantir une prise en charge complète et cohérente des situations complexes.

3. Impact en matière d'égalité femmes-hommes

- Promotion de l'égalité dès le plus jeune âge en sensibilisant aux violences de genre et à la vulnérabilité spécifique des filles.
- Déconstruction des stéréotypes et prévention des situations d'exploitation sexuelle, contribuant à un environnement plus sûr et équitable pour tous les mineurs.
- Implication active des familles et des acteurs éducatifs dans la prévention, consolidant une dynamique collective autour de la protection et de l'égalité.

Conclusion :

En 2025, le SPS a porté plusieurs actions de prévention des violences et l'accompagnement des mineurs à risque, en plaçant l'égalité femmes-hommes au cœur de ses actions. Par une approche intégrée, sécurisante et collaborative, le service a non seulement soutenu les jeunes filles vulnérables, mais a également sensibilisé la communauté et renforcé les dispositifs locaux de protection et d'égalité.

La Maison des Parents

En 2025, la Maison des Parents a consolidé son rôle de lieu de soutien, de partage et d'accompagnement pour toutes les familles, avec une attention particulière portée aux familles monoparentales et aux mères isolées. Grâce à ses initiatives variées, elle a favorisé l'accès à l'information, le renforcement des compétences parentales et la création d'un réseau solidaire au service de l'égalité femmes-hommes.

1. Des espaces d'échange et de soutien renforcés

- Café des Parents : un lieu convivial et confidentiel où les parents peuvent partager expériences et questionnements, favorisant l'écoute et la solidarité.
- Temps de Rencontres et d'Échanges : plus de 8 sessions organisées, permettant aux participants de se rassurer sur leurs pratiques parentales et d'apprendre des expériences des autres.

2. Encadrement professionnel et accompagnement individualisé

- Les rencontres et ateliers sont animés par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, assurant écoute, orientation et soutien adapté.
- Point Écoute : 83 entretiens individualisés ont permis d'identifier et de résoudre des problématiques familiales, notamment celles rencontrées par les parents seuls ou en situation de vulnérabilité.

3. Initiatives thématiques et collectives pour les parents

- Samedis des Mamans : rencontres mensuelles interactives, en partenariat avec des associations et relais locaux, ayant rassemblé 193 participantes, favorisant échanges, soutien mutuel et accès à l'information.
- Rencontres collectives du café des familles : ateliers sur la parentalité co-construits avec les parents, abordant des thématiques prioritaires pour les familles.

4. Information et orientation

- Portail « Point Info Famille » : accompagnement des familles pour faciliter l'accès aux services et ressources disponibles sur le territoire, avec le soutien de l'équipe pluridisciplinaire.

5. Impact en matière d'égalité femmes-hommes

- Création d'espaces dédiés à l'écoute et au soutien des mères, renforçant leur autonomie et leur confiance dans la gestion familiale.
- Sensibilisation des parents aux questions d'égalité dans la répartition des responsabilités domestiques et éducatives.
- Développement d'un réseau communautaire solidaire, contribuant à la prévention des situations de vulnérabilité et à la promotion de pratiques parentales égalitaires.

Conclusion :

En 2025, la Maison des Parents a confirmé sa mission de soutien aux familles, en particulier aux mères isolées, en combinant accompagnement individuel, ateliers collectifs et sensibilisation à l'égalité. Ses actions ont favorisé l'autonomie des parents, le partage d'expériences et la construction de liens communautaires durables, contribuant ainsi à un territoire plus inclusif et équitable.

Le Service Logement

Garantir la sécurité et l'émancipation des femmes

Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes passe par la garantie d'un logement sûr pour toutes les femmes, particulièrement celles victimes de violences. Le logement est un droit fondamental et constitue un levier indispensable pour permettre aux femmes de se reconstruire, de reprendre le contrôle de leur vie et de retrouver leur liberté.

1. Un partenariat durable et engagé

Depuis 2011, la Ville de Bondy collabore avec l'Observatoire des Violences faites aux Femmes, l'Amicale du Nid et SOS Femmes à travers le dispositif « **Un Toit pour Elle** ».

Cette coopération permet de proposer des logements stables et sécurisés aux femmes et enfants victimes de violences, renforçant ainsi leur protection et leur capacité à reconstruire leur vie.

2. Le logement sécurisé : étape clé pour rompre le cycle des violences

L'accès à un logement stable dépasse la satisfaction d'un besoin matériel ; il constitue une étape essentielle pour briser le cycle des violences.

Toutes les femmes doivent pouvoir bénéficier rapidement d'un hébergement sécurisé, que ce soit :

- Un logement social ou privé,
- Le maintien à domicile après l'éviction du conjoint violent.

Lorsque la menace est élevée, un départ temporaire ou l'accès à un logement éloigné peut s'avérer nécessaire. Dans tous les cas, la sécurité du logement est un facteur déterminant de liberté et de résilience.

3. Objectifs du dispositif « Un Toit pour Elle »

Le dispositif vise à :

- Fluidifier les parcours d'hébergement,
- Libérer des places dans les structures spécialisées,
- Offrir des solutions durables aux femmes victimes de violences.

Cette approche crée un cercle vertueux : davantage de logements disponibles, plus de femmes protégées et des parcours de reconstruction réussis.

4. L'engagement concret de la Ville de Bondy

Chaque année, la Ville met à disposition un à deux logements pour les bénéficiaires du dispositif. Cette action traduit l'engagement municipal pour l'égalité femmes-hommes, en fournissant des solutions tangibles, des perspectives d'autonomie, un accompagnement vers la résilience.

La Ville de Bondy réaffirme ainsi sa volonté que aucune femme ne soit contrainte de choisir entre sa sécurité et son logement.

C- La Maison France Services

L'égalité : un enjeu dès le plus jeune âge

La Ville de Bondy rappelle que l'égalité entre les femmes et les hommes concerne tous et toutes, dès le plus jeune âge. Il est essentiel de détecter et de prévenir les comportements discriminatoires pour construire une société plus inclusive.

Des permanences pour l'écoute et l'accompagnement

Dès qu'une personne est confrontée à un comportement discriminatoire, qu'elle se sente directement concernée ou non, elle peut bénéficier d'un entretien avec la déléguée du Défenseur des Droits. Ces permanences ont lieu le 2ème et 4ème lundi du mois à la Maison France Services. Il s'agit de proposer un espace d'écoute de proximité constitue la première étape pour protéger et accompagner les victimes.

La proximité : un levier essentiel d'accès aux droits

La proximité est un atout majeur pour faciliter l'accès aux démarches et toucher un public plus large. Les habitants sont plus enclins à effectuer leurs démarches lorsqu'elles se trouvent à proximité de leur domicile.

C'est pourquoi la création de permanences du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles au sein des structures France Services est particulièrement pertinente. Ces initiatives sont en place depuis octobre 2021.

Renforcement des services de proximité

Pour améliorer l'accès aux droits et aux services d'accompagnement, la Ville de Bondy a inauguré en décembre 2024 une seconde Maison France Services, offrant un point supplémentaire de proximité pour les habitants.

Ces actions démontrent l'engagement de la Ville pour l'égalité, la protection des victimes et l'accompagnement de tous, dès le plus jeune âge.

D- Le service des sports

L'égalité : toutes disciplines confondues

Le Service Municipal des Sports de la Ville de Bondy s'engage à développer la pratique sportive féminine, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette démarche vise à valoriser le sport féminin et à affirmer le droit des femmes à participer pleinement aux activités sportives.

Objectifs

- Intégration des jeunes filles et femmes : encourager leur participation dans les quartiers à travers le sport et la culture.
- Insertion sociale et professionnelle : utiliser le sport comme levier pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.
- Découverte des métiers : offrir des opportunités d'immersion dans les services municipaux ou auprès des partenaires pour découvrir les métiers liés au sport.

Promotion du sport féminin

Le Service des Sports encourage également les associations à créer des sections féminines pour chaque discipline, assurant ainsi que les clubs sportifs locaux promeuvent activement le sport féminin, notamment dans le cadre du projet "Sport en Fille".

Cette démarche illustre l'engagement de la Ville de Bondy pour l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la vie municipale, et en particulier dans l'accès à la pratique sportive.

E- Le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Un cadre pour l'égalité des chances

Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) de la Ville de Bondy s'inscrit dans le cadre de la loi du 18 janvier 2005 sur l'égalité des chances. Il bénéficie d'un soutien financier de l'État et de la ville, et vise à accompagner les enfants identifiés comme vulnérables pour garantir leur réussite scolaire et sociale.

Principes fondamentaux

- Parcours individualisé : chaque enfant bénéficie d'un suivi personnalisé adapté à ses besoins.
- Rôle central des familles : l'adhésion et la participation active des familles sont essentielles.
- Approche multipartenariale : coordination locale entre professionnels sociaux, éducatifs et sanitaires.

Missions du DRE

- Accompagnement des enfants et des familles : mise en place de parcours adaptés et personnalisés.
- Prévention et coordination : renforcer la prévention et améliorer la coordination des services.
- Innovation : tester de nouvelles pratiques éducatives adaptées aux besoins des jeunes.

Fonctionnement

Une équipe dédiée, située à la Maison Marianne, assure le suivi des enfants. Les parents et les professionnels peuvent solliciter directement l'équipe DRE, qui élabore un parcours sur mesure avec la participation active des familles.

Engagement des parents

Les parents jouent un rôle déterminant dans le dispositif. Leur accord et leur participation active sont nécessaires pour l'orientation et la mise en œuvre du programme d'actions.

Actions et accompagnements proposés

- Soutien scolaire
- Parcours de santé
- Accompagnement à la parentalité
- Ateliers éducatifs
- Accès à des activités sportives et culturelles

Lutte contre les stéréotypes

L'éducation à l'égalité est un enjeu central pour déconstruire les stéréotypes de genre et favoriser des parcours scolaires et professionnels équitables. En 2025, **128 jeunes** ont bénéficié du dispositif, témoignant de son impact sur la réussite éducative et l'égalité des chances.

F- Bondy première ville de Seine-Saint-Denis partenaire de l'application UMay pour lutter contre le harcèlement de rue

Bondy, pionnière en Seine-Saint-Denis

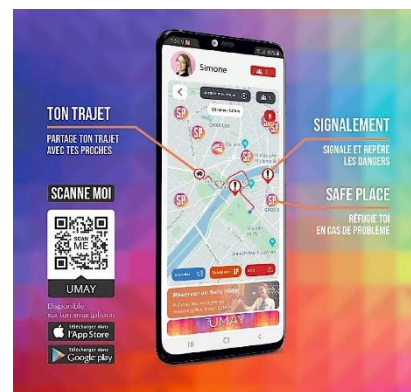
La Ville de Bondy est la première commune de Seine-Saint-Denis à devenir partenaire de l'application mobile UMay, outil innovant de prévention et de lutte contre le harcèlement de rue. Ce partenariat permet à la mairie d'accéder à une cartographie dynamique des signalements anonymisés, permettant de mieux comprendre les zones d'insécurité et d'agir en conséquence.



UMAY : fonctionnalités et sécurité

L'application UMay a été conçue pour assurer la protection des femmes dans leurs déplacements. Ses fonctionnalités principales comprennent :

- Suivi des trajets en temps réel : partage du parcours avec des contacts de confiance.
- Bouton SOS : alerte instantanée avec géolocalisation en cas de danger.
- Signalements en temps réel : outil collaboratif permettant de signaler les incidents et créer une cartographie des zones à risque.
- Assistance UMay : accompagnement immédiat pour les utilisateurs dans les villes partenaires.



Safe Places : un réseau d'accueil bienveillant

UMay a recensé plus de 700 Safe Places en Île-de-France, dont 20 à Bondy en 2025. Ces lieux – mairies, commerces, pharmacies et maisons de quartier – offrent un accueil sûr et bienveillant pour toute personne en situation d'insécurité.

En conclusion, ces initiatives, et particulièrement l'application Umay, jouent un rôle crucial pour améliorer la sécurité des femmes dans les espaces publics et les transports en Île-de-France. L'engagement continu de la communauté et des partenaires locaux est essentiel pour assurer leur succès et leur expansion.



III Plan d'action 2026



A- L'engagement de Bondy pour l'égalité femmes-hommes

Compte tenu des prochaines échéances institutionnelles, les actions engagées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes s'inscriront, pour la période à venir, dans la continuité de celles menées les années précédentes. Cette démarche vise à assurer la stabilité et la poursuite des engagements existants.

Toutefois, l'installation d'un nouvel exécutif territorial au 1^{er} trimestre 2026 permettra de fixer des actions complémentaires et de définir de nouveaux objectifs afin d'enrichir et d'adapter la politique d'égalité femmes-hommes aux orientations de la nouvelle mandature.

1. L'égalité femmes-hommes : un enjeu démocratique et sociétal majeur

Malgré une égalité juridique affirmée, les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent profondément ancrées, tant en France qu'à l'échelle internationale. Elles se traduisent par des écarts persistants en matière d'accès à l'emploi, de conditions de travail, de revenus, de représentation dans les instances de décision, mais aussi par des situations de précarité accrue et des violences majoritairement subies par les femmes.

Ces inégalités constituent un frein à la cohésion sociale, au développement économique et au bien-être collectif. Elles sont aujourd'hui reconnues comme un enjeu central des droits fondamentaux, mais également comme un levier essentiel des politiques publiques locales, au plus près des réalités vécues par les habitantes et habitants.

2. Une collectivité engagée dans un cadre européen de référence

En signant la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, la Ville de Bondy a affirmé sa volonté d'inscrire durablement l'égalité femmes-hommes au cœur de son action publique.

Cette adhésion engage la collectivité à respecter et à décliner sur son territoire des principes structurants, parmi lesquels :

- La reconnaissance de l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental ;
- La prise en compte des discriminations multiples et croisées ;
- La promotion de la parité dans les instances de décision ;
- La lutte contre les stéréotypes de genre ;
- L'intégration transversale de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques ;
- La mise en œuvre d'actions concrètes appuyées par des moyens financiers dédiés.

Ce cadre de référence européen constitue un socle solide pour guider l'action municipale et garantir sa cohérence dans le temps.

3. Diagnostic partagé et structuration d'une feuille de route locale

La démarche municipale s'appuie sur un diagnostic territorial réalisé à partir d'un travail de concertation et de recensement des initiatives existantes à l'échelle locale et régionale.

Ce travail a permis d'identifier les besoins spécifiques du territoire et de construire une feuille de route partagée, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés : élus, services municipaux,

partenaires institutionnels et associatifs. Cette approche collective est cohérente, lisible et adaptée aux réalités locales.

4. Une action transversale au service de l'égalité réelle

La Ville de Bondy affirme que la politique d'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être sectorielle. Elle repose sur une approche transversale impliquant l'ensemble des services municipaux et des politiques publiques : éducation, culture, sport, emploi, prévention, urbanisme ou encore action sociale.

Cette transversalité est une condition essentielle pour faire de l'égalité un principe structurant de l'action publique et non une politique isolée.

5. Partenariats, coordination et capacité d'adaptation

Enfin, la réussite de cette politique repose sur une coordination étroite entre les différents acteurs et partenaires du territoire. Le maintien d'objectifs communs, d'un cadre d'action partagé et d'une capacité d'adaptation permet à la collectivité de répondre de manière réactive aux problématiques rencontrées.

Cette dynamique partenariale renforce la cohésion locale et témoigne de la volonté de la Ville de Bondy de faire de l'égalité femmes-hommes un pilier durable de son projet municipal.

B- Plan d'action 2026

Fiche action	Titre
Action 1	Le rapport annuel égalité Femmes – Hommes
Action 2	Prévention à la délinquance - Amélioration de la tranquillité publique et prévention situationnelle – Promouvoir l'application de Safe place
Action 3	Prévention précoce des violences sexistes et sexuelles
Action 4	Le centre de développement des femmes pour Bondy
Action 7	Formation sur les questions d'égalités
Action 6	Apprendre à bien vivre ensemble
Action 7	L'espace public pour toutes et tous / vers une meilleure appropriation de l'espace public par les femmes
Action 8	Encourager les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations
Action 9	Journée internationale des droits des femmes
Action 10	Marches exploratoires sur l'ensemble de la ville
Action 11	Organisation dans tous les secteurs de la ville des fêtes de quartier qui permettront de renforcer la place des femmes dans l'espace public
Action 12	Réaliser une programmation dans le cadre des journées du mariage
Action 13	Initier une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue
Action 14	Lancement d'un festival culturel dans le cadre du 8 mars
Action 15	Action contre la précarité menstruelle
Action 16	Programmation pour le 25 novembre
Action 17	Mise en place des nouvelles formations de sensibilisation sur le sexisme au travail
Action 18	Lancement du réseau VIF (Violences Intra Familiales)

IV Annexe

égalité
FEMMES
HOMMES

Fiche Action n°2 : Prévention de la délinquance - Amélioration de la tranquillité publique et prévention situationnelle - Promouvoir l'application Safe Place

Contexte :

La ville de Bondy s'engage pour améliorer la tranquillité publique et prévenir la délinquance. Dans cette optique, elle souhaite mettre en place une stratégie globale qui combine des actions de prévention, de dissuasion et de sensibilisation. La promotion de l'application Safe Place s'inscrit dans cette démarche.

Objectifs :

- **Améliorer la tranquillité publique** en réduisant la délinquance et le sentiment d'insécurité.
- **Développer la prévention situationnelle** en mettant en place des mesures concrètes pour réduire les opportunités de passage à l'acte.
- **Promouvoir l'application Safe Place** comme outil de signalement et d'alerte pour les citoyens.

Actions proposées :

1. Agir sur l'environnement dans le cadre des marches :

- Améliorer l'éclairage public pour réduire les zones d'ombre propices à la délinquance.
- Aménager l'espace public pour le rendre moins propice aux incivilités (ex : supprimer les recoins, installer des bancs publics).
- Lutter contre la dégradation des bâtiments et des espaces publics (tags, graffitis, etc.).

2. Développer la prévention situationnelle :

- Sensibiliser les commerçants aux techniques de prévention (ex : installation de caméras de surveillance, promouvoir le réseau Umay).
- Encourager l'utilisation de dispositifs de sécurité (ex : alarmes)

3. Promouvoir l'application Safe Place :

- Présenter l'application aux citoyens lors de réunions publiques, de forums, etc.
- Organiser des sessions de formation à l'utilisation de l'application.
- Communiquer sur l'application dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- **Des indicateurs de tranquillité publique** (ex : nombre de faits de délinquance, sentiment d'insécurité).
- **Des indicateurs de prévention situationnelle** (ex : nombre de commerçants sensibilisés, nombre de dispositifs de sécurité installés).
- **Des indicateurs d'utilisation de l'application Safe Place** (ex : nombre de téléchargements, nombre de signalements).

Conclusion

La prévention de la délinquance et l'amélioration de la tranquillité publique sont des enjeux complexes qui nécessitent une approche globale et coordonnée. La présente fiche action



propose des pistes concrètes pour agir sur le terrain et promouvoir l'application Safe Place comme outil de signalement et d'alerte. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux (habitants, commerçants, élus, forces de l'ordre, etc.) dans cette démarche pour garantir son efficacité.

Fiche Action n°3 : Prévention précoce des violences sexistes et sexuelles

Contexte :

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) constituent un problème aux conséquences graves et durables pour les victimes. La prévention précoce, dès le plus jeune âge, est essentielle pour s'attaquer aux racines de ces violences et promouvoir une culture du respect et de l'égalité.

Objectifs :

- **Sensibiliser et éduquer** les enfants et les jeunes de Bondy sur les VSS, leurs différentes formes, leurs conséquences et les moyens de s'en protéger.
- **Promouvoir l'égalité** entre les filles et les garçons, déconstruire les stéréotypes de genre et les normes sociales qui contribuent aux VSS.
- **Développer les compétences psychosociales** des enfants et des jeunes, telles que le respect de soi et des autres, la communication, l'affirmation de soi et la gestion des émotions.
- **Créer un environnement sûr et bienveillant** où les enfants et les jeunes se sentent libres de parler des VSS et de demander de l'aide.

Actions proposées :

1. Éducation à la sexualité et à la vie affective :

- **Intégrer** l'éducation à la sexualité et à la vie affective dans les programmes scolaires de Bondy, dès le plus jeune âge, en collaboration avec l'Éducation Nationale.
- **Aborder** les VSS de manière adaptée à l'âge des enfants et des jeunes, en utilisant des supports pédagogiques variés (livres, vidéos, jeux, etc.) et en faisant appel à des professionnels spécialisés si nécessaire.
- **Former** les enseignants et les professionnels de l'enfance de Bondy à ces questions, en partenariat avec des organismes de formation agréés.

2. Sensibilisation et information :

- **Organiser** des campagnes de sensibilisation et d'information sur les VSS à Bondy, à destination des enfants, des jeunes, des parents et du grand public, en utilisant différents canaux de communication (médias locaux, réseaux sociaux, événements, etc.).
- **Diffuser** des messages clés sur les VSS, leurs différentes formes, leurs conséquences et les moyens de s'en protéger, en utilisant un langage clair et accessible.
- **Mettre à disposition** des ressources documentaires (brochures, guides, sites web) sur les VSS dans les lieux publics de Bondy (mairies, bibliothèques, centres sociaux, etc.).

3. Développement des compétences psychosociales :

- **Mettre en place** des activités et des ateliers pour développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes de Bondy, telles que le respect de soi et des autres, la communication, l'affirmation de soi et la gestion des émotions, en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques actives et participatives.
- **Favoriser** l'expression des émotions et des besoins des enfants et des jeunes, en créant des espaces d'écoute et de dialogue bienveillants.

4. Création d'un environnement sûr et bienveillant :

- **Mettre en place** des dispositifs d'écoute et de soutien pour les jeunes victimes ou témoins de VSS à Bondy, en partenariat avec des associations spécialisées et des professionnels de l'enfance.
- **Former** les professionnels de l'enfance et les adultes de Bondy à repérer les signes de VSS et à accompagner les victimes, en leur fournissant des outils et des protocoles adaptés.
- **Lutter** contre le harcèlement et les discriminations à l'école et dans les autres lieux de vie des jeunes Bondynois, en mettant en place des actions de prévention et de sensibilisation spécifiques.

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- **Des indicateurs de sensibilisation et d'éducation** (ex : nombre de personnes touchées par les campagnes d'information, nombre d'enfants ayant bénéficié d'une éducation à la sexualité).
- **Des indicateurs de changement de comportement** (ex : diminution des comportements sexistes et violents, augmentation du nombre de personnes qui signalent des VSS).
- **Des indicateurs de bien-être** (ex : amélioration de l'estime de soi, diminution du sentiment d'insécurité).

Conclusion

La prévention précoce des VSS est un enjeu majeur pour construire une société plus juste et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir dès le plus jeune âge et promouvoir une culture du respect et de l'égalité. Il est important d'impliquer tous les acteurs de la société bondynoise (enfants, jeunes, parents, professionnels de l'enfance, éducateurs, élus, etc.) dans cette démarche pour garantir son efficacité.

Contexte

La ville de Bondy s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour l'autonomisation des femmes. Dans cette optique, elle a pour projet de créer un Centre de Développement des Femmes. Ce type de structure vise à offrir un espace de soutien, d'accompagnement et de ressources pour les femmes, afin de favoriser leur épanouissement personnel et professionnel.

Objectifs

- **Offrir un lieu d'accueil et d'écoute** pour les femmes de Bondy, où elles peuvent trouver du soutien, des conseils et de l'information.
- **Développer des actions de formation et d'accompagnement** pour favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomisation économique des femmes.
- **Promouvoir l'égalité femmes-hommes** et lutter contre les discriminations.
- **Créer du lien social** et renforcer le vivre-ensemble.

Actions proposées

1. Création et aménagement du centre :

- Installation dans un lieu adapté et accessible aux femmes.
- Aménagement d'un espace convivial et chaleureux, propice aux échanges et aux rencontres.
- Acquisition de matériel et de ressources documentaires.

2. Mise en place de services :

- Accueil et écoute individualisée.
- Accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.
- Ateliers de développement personnel et professionnel (confiance en soi, techniques de recherche d'emploi, création d'entreprise, etc.).
- Formations qualifiantes.
- Groupes de parole et de soutien.
- Activités culturelles et de loisirs.

3. Partenariats :

- Collaboration avec les associations locales, les services sociaux, les entreprises et les institutions.
- Mise en réseau avec d'autres structures similaires.

4. Communication :

- Informer les femmes de Bondy sur l'existence et les services du centre (flyers, affiches, réseaux sociaux, presse locale, etc.).
- Organiser des événements de présentation et de lancement du centre.

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Des indicateurs de fréquentation du centre (nombre de femmes accueillies, nombre d'ateliers et de formations suivies, etc.).
- Des indicateurs de satisfaction des femmes (questionnaires, enquêtes, etc.).
- Des indicateurs d'impact sur l'insertion professionnelle et l'autonomisation économique des femmes (nombre de femmes ayant trouvé un emploi, ayant créé leur entreprise, etc.).
- Des indicateurs de développement du lien social et du vivre-ensemble.

Conclusion

La création d'un Centre de Développement des Femmes à Bondy est une initiative importante pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour mettre en place ce projet et en assurer le succès. Il est essentiel d'impliquer les femmes de Bondy dans la conception et la gestion du centre, afin qu'il réponde au mieux à leurs besoins et à leurs attentes.

Fiche Action N°5 : Formation sur les questions d'égalité

Contexte

La ville de Bondy s'engage activement dans la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations. Dans cette optique, elle souhaite mettre en place des formations sur les questions d'égalité à destination de différents publics.

Objectifs

- **Sensibiliser** les Bondynois et les Bondynoises aux enjeux de l'égalité et de la non-discrimination.
- **Comprendre** les mécanismes de discrimination et les stéréotypes.
- **Développer** des compétences pour agir en faveur de l'égalité.
- **Favoriser** le vivre-ensemble et le respect de la diversité à Bondy.

Actions proposées

1. Conception de la formation :

- **Identifier les publics cibles** à Bondy (salariés d'entreprises locales, agents de la ville, membres d'associations, habitants, etc.).
- **Adapter le contenu** et les outils pédagogiques aux spécificités de chaque public.
- **Mobiliser des acteurs** sur les questions d'égalité et de non-discrimination.
- **Choisir des lieux** de formation accessibles et adaptés à Bondy (maisons de quartier, centres sociaux, etc.).

2. Mise en œuvre de la formation :

- **Organiser des sessions** de formation régulières à Bondy.
- **Utiliser des méthodes** pédagogiques interactives et participatives.
- **Créer des supports** de formation adaptés au contexte local.

3. Évaluation de la formation :

- **Recueillir les avis** des participants sur la formation.
- **Mesurer l'impact** de la formation sur les connaissances et les comportements des participants.
- **Communiquer sur les résultats** de l'évaluation et les actions à venir.

Thèmes à aborder

- **Définitions** des concepts clés (égalité, discrimination, stéréotypes, etc.).
- **Cadre juridique** de l'égalité et de la non-discrimination.
- **Mécanismes** de discrimination (sexisme, racisme, homophobie, etc.).
- **Conséquences** des discriminations sur les individus et la société.
- **Actions** à mener pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations à Bondy.

Partenariats

- Associations locales
- Services de la ville de Bondy
- Entreprises
- Établissements scolaires

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de formations organisées à Bondy.
- Le nombre de participants formés.
- Les résultats des évaluations de satisfaction des participants.
- L'impact de la formation sur les pratiques et les comportements des participants à Bondy.

Conclusion

La formation sur les questions d'égalité est un outil essentiel pour sensibiliser, comprendre et agir en faveur de l'égalité et de la non-discrimination à Bondy. Cette fiche action propose un cadre pour la mise en place de formations de qualité, adaptées aux besoins des différents publics. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et promouvoir une société plus juste et égalitaire à Bondy.

Fiche Action N°6 : Égalité Femmes-Hommes - Apprendre à bien vivre ensemble

Contexte

La ville de Bondy s'engage pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et pour lutter contre les discriminations. Dans cette optique, elle souhaite mettre en place des actions pour sensibiliser les Bondynois et les Bondynoises aux enjeux de l'égalité et pour favoriser le vivre-ensemble dans le respect de la diversité.

Objectifs

- **Sensibiliser** les habitants de Bondy aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.
- **Déconstruire** les stéréotypes de genre et les idées reçues.
- **Promouvoir** le respect mutuel et l'égalité des chances.
- **Développer** des compétences pour vivre ensemble dans le respect de la diversité.

Actions proposées

1. **Éducation à l'égalité dès le plus jeune âge :**
 - **Organiser** des ateliers de sensibilisation dans les écoles de Bondy, de la maternelle au lycée.
 - **Mettre à disposition** des outils pédagogiques (livres, jeux, vidéos) pour les enseignants et les animateurs.
 - **Former** les professionnels de l'enfance à ces questions.
2. **Actions de sensibilisation et de communication :**
 - **Organiser** des événements (débat, expositions, projections) ouverts à tous les Bondynois.
 - **Diffuser** des messages clés sur l'égalité femmes-hommes dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.
 - **Mettre en place** des campagnes de communication ciblées pour déconstruire les stéréotypes de genre.
3. **Développement de compétences psychosociales :**
 - **Proposer** des ateliers et des activités pour développer l'estime de soi, le respect mutuel, la communication non-violente et la capacité à identifier et à dénoncer les discriminations.
 - **Encourager** la mixité dans les activités sportives et culturelles proposées aux jeunes Bondynois.
4. **Soutien aux initiatives locales :**
 - **Soutenir** les associations et les organisations de Bondy qui œuvrent pour l'égalité femmes-hommes.
 - **Mettre en place** des dispositifs d'accompagnement pour les femmes victimes de discriminations ou de violences.

Thèmes à aborder

- **Stéréotypes de genre** et leur impact sur les choix de vie.
- **Discriminations** et violences sexistes et sexuelles.
- **Égalité salariale** et accès à l'emploi.
- **Partage des tâches** domestiques et familiales.
- **Représentation** des femmes dans l'espace public et les médias.

Public cible

- Enfants et jeunes de Bondy
- Parents
- Enseignants et professionnels de l'enfance
- Associations locales
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre d'actions de sensibilisation et de communication mises en place à Bondy.
- Le nombre de personnes touchées par ces actions.
- L'évolution des représentations et des comportements liés à l'égalité femmes-hommes à Bondy.
- La diminution des discriminations et des violences sexistes et sexuelles.

Conclusion

L'égalité femmes-hommes est un enjeu majeur pour construire une société plus juste et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir à différents niveaux et promouvoir une culture de l'égalité et du respect mutuel. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et construire un monde où chacun, femme ou homme, a les mêmes droits et les mêmes opportunités à Bondy.

Fiche Action N°7 : L'espace public pour toutes et tous - Vers une meilleure appropriation de l'espace public par les femmes

Contexte

L'espace public est un lieu de vie et de partage essentiel pour toutes et tous. Pourtant, les femmes peuvent se sentir moins légitimes ou en sécurité dans certains espaces publics, en raison de stéréotypes de genre, de harcèlement ou de sentiment d'insécurité. Il est donc important d'agir pour que l'espace public soit véritablement inclusif et approprié par toutes et tous, et en particulier par les femmes.

Objectifs

- **Diagnostiquer** les problématiques liées à l'appropriation de l'espace public par les femmes à Bondy.
- **Sensibiliser** les différents acteurs (habitants, élus, professionnels de l'aménagement, etc.) aux enjeux de l'espace public pour toutes et tous.
- **Mettre en place** des actions concrètes pour améliorer l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Actions proposées

1. Diagnostic :

- **Réaliser une étude** sur les pratiques et les perceptions de l'espace public par les femmes à Bondy.
- **Organiser des rencontres** avec les habitantes pour recueillir leurs témoignages et leurs préoccupations.
- **Analyser les données** statistiques sur la sécurité et la fréquentation des espaces publics.

2. Sensibilisation :

- **Organiser des événements** (débats, expositions, projections) pour sensibiliser le grand public aux enjeux de l'espace public pour toutes et tous.
- **Diffuser des messages clés** sur l'importance de l'appropriation de l'espace public par les femmes dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.
- **Former les professionnels** de l'aménagement et les élus aux questions de genre dans l'espace public.

3. Actions concrètes :

- **Aménager** les espaces publics pour les rendre plus sûrs et plus accueillants pour les femmes (éclairage public renforcé, aménagement d'espaces de repos, etc.).
- **Développer** des activités et des événements qui encouragent la présence des femmes dans l'espace public (activités sportives, culturelles, etc.).
- **Lutter** contre le harcèlement et les violences sexistes dans l'espace public (campagnes de prévention, dispositifs de signalement, etc.).
- **Impliquer** les femmes dans la conception et la gestion des espaces publics.

Thèmes à aborder

- **Sécurité** dans l'espace public.
- **Mixité** et partage de l'espace public.
- **Représentation** des femmes dans l'espace public.
- **Aménagement** des espaces publics.
- **Lutte** contre le harcèlement et les violences sexistes.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'aménagement
- Associations locales
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre d'actions mises en place.
- Le nombre de personnes touchées par ces actions.
- L'évolution des pratiques et des perceptions de l'espace public par les femmes à Bondy.
- La diminution du sentiment d'insécurité et du harcèlement dans l'espace public.

Conclusion

L'appropriation de l'espace public par les femmes est un enjeu majeur pour construire une ville plus inclusive et égalitaire. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir à différents niveaux et promouvoir une culture de l'égalité et du respect mutuel dans l'espace public à Bondy. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et construire un espace public où chacune et chacun se sentent à leur place.

Fiche Action N°8 : Encourager les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations

Contexte

La ville de Bondy s'engage activement dans la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations. Pour renforcer cet engagement, il est essentiel d'encourager et de soutenir les initiatives locales qui œuvrent dans ce domaine.

Objectifs

- **Identifier et recenser** les initiatives existantes en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations à Bondy.
- **Soutenir et valoriser** ces initiatives, qu'elles soient portées par des associations, des collectifs, des institutions ou des individus.
- **Favoriser** le développement de nouvelles initiatives et la création de partenariats.
- **Sensibiliser** le grand public aux enjeux de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

Actions proposées

1. **Mise en place d'un dispositif de soutien :**
 - **Créer un guichet unique** pour informer et accompagner les porteurs de projets.
 - **Mettre en place des aides financières** (subventions, bourses, etc.) pour soutenir les initiatives.
 - **Proposer des formations** et des outils pour aider les porteurs de projets à développer leurs actions.
2. **Organisation d'événements :**
 - **Organiser un forum** ou une journée dédiée aux initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.
 - **Mettre en place des expositions**, des conférences et des débats pour sensibiliser le public.
 - **Soutenir les événements** organisés par les associations et les collectifs locaux.
3. **Communication et valorisation :**
 - **Présenter** les initiatives locales sur une plateforme numérique.
 - **Diffuser des informations** sur les actions menées dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.
 - **Mettre en valeur** les réussites et les bonnes pratiques.
4. **Création de partenariats :**
 - **Favoriser les échanges** et les collaborations entre les associations, les institutions et les collectivités territoriales.
 - **Mettre en place des dispositifs** de concertation et de co-construction.

Thèmes à aborder

- **Lutte contre les discriminations** liées au genre, à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, etc.
- **Promotion de l'égalité** des chances et de l'accès aux droits.
- **Développement du vivre-ensemble** et du respect de la diversité.
- **Éducation à la citoyenneté** et à la lutte contre les discriminations.

Public cible

- Associations et collectifs locaux
- Institutions et collectivités territoriales

- Porteurs de projets individuels
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre d'initiatives soutenues.
- Le nombre de personnes touchées par ces initiatives.
- L'évolution des pratiques et des comportements en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations à Bondy.

Conclusion

Encourager les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations est essentiel pour construire une société plus juste et inclusive à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour soutenir et valoriser les acteurs locaux qui œuvrent dans ce domaine. Il est important d'impliquer tous les acteurs concernés dans cette démarche pour garantir son efficacité et promouvoir une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Contexte

La Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée chaque année le 8 mars, est un moment clé pour mettre en lumière les enjeux liés à l'égalité femmes-hommes et pour renforcer l'action en faveur des droits des femmes. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette journée en proposant un programme d'actions variées et inclusives.

Objectifs

- **Sensibiliser** le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes et aux droits des femmes.
- **Informer** sur les ressources et les dispositifs existants pour soutenir les femmes.
- **Célébrer** les réussites et les contributions des femmes dans différents domaines.
- **Créer** du lien social et favoriser les échanges autour de ces thématiques.

Actions proposées

1. Organisation d'événements :

- **Conférences-débats** sur des thématiques variées (violences faites aux femmes, égalité salariale, place des femmes dans la société, etc.).
- **Expositions** artistiques ou documentaires mettant en valeur le rôle des femmes.
- **Projections** de films suivies de débats.
- **Ateliers** de sensibilisation et d'empowerment pour les femmes.
- **Spectacles** (théâtre, musique, danse) créés par des femmes ou abordant des thématiques féministes.

2. Partenariats :

- **Mobiliser** les associations locales, les institutions et les entreprises qui travaillent sur les questions d'égalité femmes-hommes.
- **Impliquer** les écoles, les centres sociaux et les maisons de quartier dans l'organisation d'événements.

3. Communication :

- **Créer un programme** détaillé des événements et le diffuser largement (site internet de la ville, réseaux sociaux, affiches, flyers, presse locale, etc.).
- **Utiliser des supports** de communication visuels et percutants.
- **Inviter** des personnalités engagées pour l'égalité femmes-hommes à participer aux événements.

4. Actions spécifiques :

- **Organisation d'une marche** pour les droits des femmes.
- **Mise en place d'un village** des associations pour informer le public sur les ressources existantes.
- **Création d'un espace de parole** pour les femmes victimes de violences.

Thèmes à aborder

- **Droits fondamentaux** des femmes (droit à l'éducation, à la santé, à l'emploi, etc.)
- **Lutte contre les violences** faites aux femmes (violences conjugales, harcèlement, etc.).
- **Égalité professionnelle** et égalité salariale.
- **Place des femmes** dans la sphère publique et politique.
- **Santé** des femmes.
- **Éducation** à l'égalité dès le plus jeune âge.

Public cible

- Habitants de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique de la journée.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

La Journée Internationale des Droits des Femmes est un moment privilégié pour agir en faveur de l'égalité femmes-hommes à Bondy. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser une journée riche en événements et en actions, permettant de sensibiliser, d'informer et de mobiliser le public autour de cette cause essentielle. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et construire une société plus juste et égalitaire.

Fiche Action N°10 : Égalité Femmes-Hommes - Marches exploratoires sur l'ensemble de la ville

Contexte

Les marches exploratoires sont une méthode participative qui permet aux femmes de partager leurs expériences et leurs préoccupations concernant l'espace public. Elles offrent l'opportunité de recueillir des données qualitatives sur les sentiments de sécurité, d'accès et d'appropriation des femmes dans différents lieux de la ville.

Objectifs

- Diagnostiquer les problèmes liés à l'appropriation de l'espace public par les femmes à Bondy.
- Sensibiliser les différents acteurs (habitants, élus, professionnels de l'aménagement, etc.) aux enjeux de l'espace public pour toutes et tous.
- Mettre en place des actions concrètes pour améliorer l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Actions proposées

1. Organisation des marches exploratoires :

- Définir les itinéraires : Choisir des lieux variés (rues, parcs, transports en commun, etc.) et représentatifs des différents quartiers de Bondy.
- Recrutement des participantes : S'adresser aux femmes de tous âges et de tous horizons, en utilisant différents canaux (associations, écoles, centres sociaux, etc.).
- Animation des marches : Désigner des animatrices formées à l'écoute et à la facilitation pour recueillir les témoignages et les observations des participantes.
- Prise de notes et cartographie : Documenter les points positifs et négatifs de chaque lieu, les sentiments d'insécurité ou de confort, les propositions d'amélioration, etc.

2. Analyse des données :

- Synthétiser les informations recueillies lors des marches exploratoires.
- Identifier les problèmes récurrents et les spécificités de chaque quartier.
- Croiser les données avec d'autres sources (statistiques, études, etc.) pour avoir une vision globale de la situation.

3. Restitution et actions :

- Organiser une réunion publique pour présenter les résultats des marches exploratoires et les propositions d'amélioration.
- Élaborer un plan d'action concret en concertation avec les élus, les services techniques et les habitants.
- Mettre en œuvre les actions retenues (aménagement, éclairage, signalétique, etc.).
- Évaluer l'impact des actions sur l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Thèmes à aborder

- Sentiment de sécurité dans les différents lieux de la ville.
- Accessibilité des espaces publics (transports en commun, cheminements piétons, etc.).
- Mixité et partage de l'espace public.
- Représentation des femmes dans l'espace public (noms de rues, statues, etc.).
- Aménagement des espaces publics (éclairage, mobilier urbain, etc.).

Public cible

- Habitants de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'aménagement
- Associations locales
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de marches exploratoires réalisées.
- Le nombre de participantes.
- Le nombre de propositions d'amélioration formulées.
- Le nombre d'actions concrètes mises en place.
- L'évolution du sentiment de sécurité et de l'appropriation de l'espace public par les femmes à Bondy.

Conclusion

Les marches exploratoires sont un outil précieux pour faire entendre la voix des femmes et pour construire une ville plus inclusive et égalitaire. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour organiser ces marches à Bondy et pour transformer les résultats en actions concrètes. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et construire un espace public où chacune et chacun se sentent à leur place.

Fiche Action N°11 : Organisation de fêtes de quartier pour renforcer la place des femmes dans l'espace public

Contexte

Les fêtes de quartier sont des moments de convivialité et de partage qui contribuent à renforcer le lien social et le vivre-ensemble. Elles peuvent également être un levier pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et pour accroître la visibilité et la participation des femmes dans l'espace public.

Objectifs

- Investir l'espace public de manière festive et conviviale.
- Renforcer la place des femmes dans l'espace public en tant qu'actrices et organisatrices des fêtes de quartier.
- Promouvoir la mixité et l'inclusion lors des événements.
- Sensibiliser le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes de manière ludique et festive.

Actions proposées

1. Planification et organisation :

- Mettre en place un comité de pilotage regroupant des habitants, des associations, des élus et des professionnels de la ville.
- Choisir les lieux des fêtes de quartier en concertation avec les habitants, en veillant à ce qu'ils soient accessibles et sécurisés pour toutes et tous.
- Définir un programme d'animations varié et inclusif, en tenant compte des besoins et des attentes des différents publics (musique, danse, jeux, ateliers, spectacles, etc.).
- Prévoir un budget pour chaque fête de quartier, en mobilisant des financements publics et privés.

2. Implication des femmes :

- Encourager la participation des femmes à tous les niveaux de l'organisation des fêtes de quartier (comité de pilotage, conception du programme, animation des stands, etc.).
- Mettre en valeur les talents et les compétences des femmes dans les différentes animations proposées.
- Créer des espaces de parole et d'échange pour les femmes, afin de recueillir leurs avis et leurs propositions.

3. Sensibilisation à l'égalité :

- Intégrer des actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans le programme des fêtes de quartier (expositions, débats, jeux, etc.).
- Diffuser des messages clés sur l'égalité femmes-hommes de manière ludique et festive.
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations.

4. Communication :

- Informer largement le public sur les fêtes de quartier, en utilisant différents canaux (site internet de la ville, réseaux sociaux, affiches, flyers, presse locale, etc.).
- Mettre en valeur la dimension festive et conviviale des événements.
- Communiquer sur l'engagement de la ville en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Thèmes à aborder

- Place des femmes dans l'espace public.
- Lutte contre les violences faites aux femmes.
- Égalité professionnelle et égalité salariale.
- Mixité et inclusion.
- Santé des femmes.

Public cible

- Habitants de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de fêtes de quartier organisées.
- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La diversité des publics présents.
- Les retours des participants sur l'ambiance et les animations proposées.
- L'impact des fêtes de quartier sur la visibilité et la participation des femmes dans l'espace public.

Conclusion

Les fêtes de quartier sont un outil précieux pour renforcer le vivre-ensemble et pour promouvoir l'égalité femmes-hommes à Bondy. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour organiser ces événements de manière festive, conviviale et inclusive. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et pour faire de Bondy une ville où toutes et tous se sentent à leur place.

Fiche Action N°12 : Réalisation d'une programmation⁸ dans le cadre des Journées du Matrimoine

Contexte

Les Journées du Matrimoine, célébrées chaque année en septembre, sont un événement culturel qui vise à mettre en lumière le patrimoine laissé par les femmes. Il s'agit de rendre visibles les contributions des femmes à l'histoire, à l'art, à la science et à la culture, et de valoriser leur héritage. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette initiative en proposant une programmation spécifique.

Objectifs

- Rendre visible le matrimoine de Bondy, en mettant en lumière les femmes qui ont marqué l'histoire de la ville et leur héritage.
- Sensibiliser le public à la richesse et à la diversité du matrimoine.
- Valoriser le rôle des femmes dans la construction de l'identité locale.
- Créer du lien social et intergénérationnel autour de cette thématique.

Actions proposées

- 1. Identification et sélection des sites et des femmes à mettre en valeur :**
 - Inventaire des lieux, des monuments, des œuvres d'art, des archives et des témoignages liés à des femmes ayant joué un rôle important à Bondy.
 - Recherche de biographies et d'informations sur ces femmes, en collaboration avec les associations locales, les archives municipales et les chercheurs.
 - Sélection des sites et des femmes à mettre en valeur en fonction de leur intérêt historique, culturel et symbolique.
- 2. Élaboration d'une programmation :**
 - Visites guidées thématiques sur les lieux emblématiques du matrimoine de Bondy.
 - Expositions présentant des documents d'archives, des photographies, des portraits et des objets liés aux femmes mises à l'honneur.
 - Conférences et débats sur l'histoire des femmes à Bondy et sur les enjeux du matrimoine.
 - Ateliers pédagogiques pour les enfants et les jeunes, afin de les sensibiliser à l'histoire des femmes et au patrimoine.
 - Spectacles (théâtre, musique, danse) inspirés par des figures féminines locales ou abordant des thématiques féministes.
- 3. Communication et promotion :**
 - Création de supports de communication (affiches, flyers, programme détaillé) pour informer le public sur la programmation.
 - Diffusion de l'information sur le site internet de la ville, les réseaux sociaux, la presse locale et les partenaires culturels.
 - Organisation d'une conférence de presse pour présenter la programmation aux médias.

4. Partenariats :

- Mobilisation des associations locales, des institutions culturelles, des écoles et des centres sociaux pour participer à la programmation.
- Recherche de financements auprès de partenaires publics et privés.

Thèmes à aborder

- Femmes et pouvoir (femmes élues, femmes engagées dans la vie politique locale).
- Femmes et travail (femmes ouvrières, femmes entrepreneures, femmes dans les métiers traditionnellement masculins).
- Femmes et culture (artistes, écrivaines, musiciennes, femmes engagées dans la vie culturelle locale).
- Femmes et sciences (femmes scientifiques, femmes ayant contribué au développement des sciences et des techniques).
- Femmes et éducation (femmes ayant fondé des écoles, femmes ayant milité pour l'accès à l'éducation des filles).

Public cible

- Habitants de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de la culture et du tourisme
- Scolaires

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique de la programmation.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

Les Journées du Matrimoine sont une occasion unique de mettre en valeur l'héritage des femmes à Bondy et de sensibiliser le public à l'importance de la mémoire et de l'histoire des femmes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser une programmation riche et diversifiée, qui permettra de rendre hommage aux femmes qui ont contribué à façonner l'identité de la ville et de transmettre leur héritage aux générations futures.

Fiche Action N°13 : Initier une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue à Bondy

Contexte

Le harcèlement de rue est une réalité quotidienne pour de nombreuses femmes et jeunes filles. Il s'agit de comportements irrespectueux, intimidants, voire agressifs, qui portent atteinte à leur liberté de circulation et à leur bien-être. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans la lutte contre ce phénomène en lançant une campagne de sensibilisation.

Objectifs

- Sensibiliser le public au harcèlement de rue, en informant sur ses différentes formes, ses conséquences et les moyens de le prévenir.
- Informer les victimes sur les ressources et les dispositifs existants pour les soutenir et les accompagner.
- Responsabiliser les témoins, en les encourageant à réagir face à des situations de harcèlement.
- Mobiliser l'ensemble de la population dans la lutte contre le harcèlement de rue.

Actions proposées

1. Conception de la campagne :

- Définir les messages clés de la campagne, en tenant compte des spécificités du public cible (jeunes, adultes, hommes, femmes, etc.).
- Choisir les supports de communication adaptés (affiches, flyers, vidéos, spots radio, réseaux sociaux, etc.).
- Créer des visuels percutants et des slogans mobilisateurs.
- Élaborer un plan de communication précis, en définissant les objectifs, les cibles, les messages, les supports, le calendrier et le budget.

2. Mise en œuvre de la campagne :

- Diffuser les messages de la campagne sur les différents supports de communication choisis.
- Organiser des événements de sensibilisation (débats, conférences, ateliers, projections de films, etc.).
- Mettre en place des actions de terrain (distribution de flyers, rencontres avec les habitants, etc.).
- Mobiliser les partenaires locaux (associations, écoles, centres sociaux, etc.) pour relayer la campagne.

3. Évaluation de la campagne :

- Mesurer l'impact de la campagne sur la sensibilisation du public au harcèlement de rue.
- Recueillir les avis des habitants sur la campagne et sur les actions menées.
- Analyser les données statistiques sur les signalements de harcèlement de rue.
- Ajuster la campagne en fonction des résultats de l'évaluation.

Thèmes à aborder

- Définition du harcèlement de rue et de ses différentes formes (insultes, remarques sexistes, intimidation, agression, etc.).
- Conséquences du harcèlement de rue sur les victimes (sentiment d'insécurité, peur, stress, isolement, etc.).
- Moyens de prévention du harcèlement de rue (éducation, sensibilisation, modification de l'environnement, etc.).
- Actions à mener face à une situation de harcèlement de rue (soutien à la victime, signalement, intervention, etc.).
- Ressources et dispositifs existants pour les victimes (associations d'aide aux victimes, numéros d'urgence, plateformes de signalement en ligne, etc.).

Public cible

- Habitants de Bondy
- Élus
- Professionnels de l'éducation et de la sécurité
- Associations locales

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes touchées par la campagne (diffusion des messages, participation aux événements, etc.).
- Les retours du public sur la campagne (questionnaires, entretiens, etc.).
- L'évolution des signalements de harcèlement de rue.

Conclusion

La lutte contre le harcèlement de rue est un enjeu majeur pour construire une société plus respectueuse et égalitaire. Cette fiche action propose un cadre méthodologique pour initier une campagne de sensibilisation efficace à Bondy. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et pour faire de Bondy une ville où toutes les femmes et toutes les jeunes filles se sentent en sécurité.

Fiche Action N°15 : Lancement d'un festival culturel dans le cadre du 8 mars à Bondy

Contexte

La Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée chaque année le 8 mars, est un moment clé pour mettre en lumière les enjeux liés à l'égalité femmes-hommes et pour renforcer l'action en faveur des droits des femmes. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette journée en proposant un festival culturel.

Objectifs

- Sensibiliser le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes et aux droits des femmes.
- Informer sur les ressources et les dispositifs existants pour soutenir les femmes.
- Célébrer les réussites et les contributions des femmes dans différents domaines.
- Créer du lien social et favoriser les échanges autour de ces thématiques.

Actions proposées

1. Conception du festival :

- Définir le thème du festival en lien avec les enjeux locaux et nationaux (ex : mois des égalités, lutte contre les violences faites aux femmes, égalité salariale, place des femmes dans la culture, etc.).
- Choisir les lieux du festival en fonction du public cible et des types d'événements (salles de spectacle, espaces publics, lieux associatifs, etc.).
- Élaborer un programme varié et attractif, incluant des événements culturels (spectacles, concerts, expositions, projections de films, etc.), des conférences-débats, des ateliers, des rencontres, etc.

2. Organisation du festival :

- Mettre en place une équipe de pilotage, composée de représentants de la ville, d'associations, de professionnels de la culture et de bénévoles.
- Rechercher des partenaires financiers (subventions, mécénat) et logistiques (salles, matériel, etc.).
- Sélectionner les artistes et les intervenants en fonction de la qualité de leur travail et de leur engagement pour l'égalité femmes-hommes.
- Assurer la communication du festival (création de supports, relations presse, réseaux sociaux, etc.).

3. Déroulement du festival :

- Proposer des événements de qualité, accessibles à tous les publics et adaptés à différents âges.
- Veiller à la diversité des formes d'expression artistique et culturelle.
- Créer une ambiance festive et conviviale, propice aux échanges et aux rencontres.
- Mettre en valeur les réalisations et les initiatives des femmes.

4. Évaluation du festival :

- Recueillir les avis des participants sur la programmation, l'organisation et l'ambiance du festival.
- Mesurer l'impact du festival sur la sensibilisation du public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.
- Analyser les retombées médiatiques et sociales du festival.

Thèmes à aborder

- Droits fondamentaux des femmes (droit à l'éducation, à la santé, à l'emploi, etc.).
- Lutte contre les violences faites aux femmes (violences conjugales, harcèlement, etc.).
- Égalité professionnelle et égalité salariale.
- Place des femmes dans la sphère publique et politique.
- Santé des femmes.
- Éducation à l'égalité dès le plus jeune âge.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique du festival.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

Le lancement d'un festival culturel dans le cadre du 8 mars à Bondy est une initiative originale et fédératrice pour célébrer les droits des femmes et promouvoir l'égalité femmes-hommes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser un événement de qualité, accessible à tous et porteur de messages forts. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et construire une société plus juste et égalitaire.

Contexte

La précarité menstruelle est une réalité pour de nombreuses femmes et jeunes filles, y compris à Bondy. Le manque d'accès à des protections hygiéniques adéquates peut avoir des conséquences graves sur leur santé, leur bien-être et leur scolarité. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans la lutte contre ce phénomène.

Objectifs

- Améliorer l'accès aux protections hygiéniques pour les femmes et les jeunes filles en situation de précarité.
- Sensibiliser le public aux enjeux de la précarité menstruelle et aux solutions existantes.
- Créer du lien social et favoriser les échanges autour de cette thématique.

Actions proposées

1. Distribution de protections hygiéniques :

- Identifier les lieux et les structures où les femmes et les jeunes filles en ont le plus besoin (centres sociaux, écoles, associations, etc.).
- Organiser des distributions régulières de protections hygiéniques (tampons, serviettes, coupes menstruelles) dans ces lieux.
- Mettre en place des partenariats avec des entreprises ou des associations qui peuvent fournir des protections hygiéniques gratuitement ou à prix réduit.

2. Sensibilisation et information :

- Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur la précarité menstruelle, les solutions existantes et l'hygiène menstruelle.
- Diffuser des informations sur les protections hygiéniques disponibles et sur les lieux de distribution.
- Créer des supports de communication (affiches, flyers, brochures) adaptés aux différents publics.

3. Lutte contre la stigmatisation :

- Organiser des événements pour parler des règles sans tabou et pour déconstruire les stéréotypes.
- Mettre en place des actions de sensibilisation dans les écoles pour informer les jeunes sur les règles et sur la précarité menstruelle.

4. Partenariats :

- Mobiliser les associations locales, les professionnels de santé, les écoles et les collectivités territoriales pour agir ensemble contre la précarité menstruelle.
- Rechercher des financements auprès de partenaires publics et privés pour soutenir les actions menées.

Thèmes à aborder

- Hygiène menstruelle et santé.
- Différents types de protections hygiéniques (avantages et inconvénients).
- Coût des protections hygiéniques et impact sur le budget des femmes.
- Conséquences de la précarité menstruelle sur la santé, le bien-être et la scolarité.
- **Solutions** existantes pour lutter contre la précarité menstruelle.

Public cible

- Femmes et jeunes filles de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de santé et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de protections hygiéniques distribuées.
- Le nombre de personnes ayant participé aux ateliers de sensibilisation.
- Les retours des personnes ayant bénéficié des actions menées.

Conclusion

La lutte contre la précarité menstruelle est un enjeu de solidarité et de justice sociale. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour agir à Bondy et pour améliorer l'accès aux protections hygiéniques pour toutes les femmes et les jeunes filles. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son efficacité et pour faire de Bondy une ville où toutes les femmes se sentent respectées et soutenues.

Fiche Action N°17 : Programmation pour le 25 novembre - Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Contexte

Chaque année, le 25 novembre marque la Journée internationale de la violence à l'égard des femmes. Cette journée est l'occasion de sensibiliser le public, de mobiliser les acteurs locaux et de renforcer les actions de lutte contre les violences faites aux femmes. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette journée en proposant une programmation spécifique.

Objectifs

- Sensibiliser le public aux différentes formes de violences faites aux femmes (violences conjugales, harcèlement de rue, violences sexuelles, etc.).
- Informer les victimes sur les ressources et les dispositifs existants pour les soutenir et les accompagner.
- Mobiliser l'ensemble de la population dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Renforcer les partenariats entre les acteurs locaux (associations, institutions, collectivités).

Actions proposées

1. Organisation d'événements :

- Conférences-débats sur des thématiques variées (violences conjugales, cyberharcèlement, consentement, etc.).
- Expositions artistiques ou documentaires mettant en lumière les conséquences des violences faites aux femmes.
- Projections de films suivies de débats.
- Spectacles (théâtre, musique, danse) créés par des femmes ou abordant des thématiques féministes.
- Ateliers de sensibilisation et d'empowerment pour les femmes.

2. Actions de sensibilisation :

- Campagne d'affichage dans les lieux publics pour sensibiliser le public aux violences faites aux femmes.
- Distribution de flyers et de brochures d'information sur les ressources existantes pour les victimes.
- Organisation de stands d'information dans les lieux passants.

3. Mobilisation des partenaires :

- Impliquer les associations locales qui travaillent sur les questions de violences faites aux femmes.
- Mobiliser les écoles, les centres sociaux et les maisons de quartier pour organiser des événements.
- Sensibiliser les professionnels (police, justice, santé) aux violences faites aux femmes.

4. Actions spécifiques :

- Organisation d'une marche contre les violences faites aux femmes.
- Mise en place d'un espace de parole pour les femmes victimes de violences.
- Création d'un numéro de téléphone ou d'une plateforme en ligne pour les signalements.

Thèmes à aborder

- Différentes formes de violences faites aux femmes (psychologiques, sexuelles, économiques, etc.).
- Conséquences des violences sur les victimes (traumatismes, problèmes de santé, isolement, etc.).
- Dispositifs d'aide et d'accompagnement pour les victimes (associations, numéros d'urgence, etc.).
- Prévention des violences faites aux femmes (éducation, sensibilisation, etc.).
- Lutte contre l'impunité des auteurs de violences.

Public cible

- Habitantes de Bondy
- Associations locales
- Élus
- Professionnels de l'enfance et de l'éducation
- Grand public

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de personnes ayant participé aux événements.
- La couverture médiatique de la journée.
- Les retours du public sur les actions menées.

Conclusion

Le 25 novembre est une journée essentielle pour agir contre les violences faites aux femmes. Cette fiche action propose des pistes concrètes pour organiser une programmation riche et diversifiée à Bondy, permettant de sensibiliser, d'informer et de mobiliser le public autour de cette cause cruciale. Il est important d'impliquer tous les acteurs locaux dans cette démarche pour garantir son succès et construire une société où toutes les femmes sont respectées et protégées.

Fiche Action N°18 : Mise en place de nouvelles formations de sensibilisation sur le sexisme au travail

Contexte

Le sexisme au travail est une réalité qui persiste et qui peut avoir des conséquences graves sur les victimes (discrimination, harcèlement, atteinte à la santé mentale, etc.). Il est essentiel de sensibiliser les acteurs du monde du travail à cette problématique et de leur donner les outils pour agir. La ville de Bondy souhaite s'engager activement dans cette démarche en mettant en place de nouvelles formations de sensibilisation sur le sexisme au travail.

Objectifs

- Sensibiliser les employeurs et les salariés aux différentes formes de sexisme au travail (propos et comportements sexistes, discriminations, etc.).
- Informer sur les conséquences du sexisme au travail pour les victimes et pour l'entreprise.
- Donner aux participants les outils pour identifier les situations de sexisme, réagir et agir en conséquence.
- Favoriser un environnement de travail respectueux et égalitaire.

Actions proposées

1. Conception des formations :

- Définir les objectifs précis des formations en fonction du public cible (employeurs, managers, salariés).
- Élaborer le contenu pédagogique en s'appuyant sur des données et des exemples concrets.
- Sélectionner des outils pédagogiques variés (vidéos, études de cas, jeux de rôle, etc.).
- Prévoir une évaluation de la formation.

2. Mise en œuvre des formations :

- Animer les formations de manière interactive et participative.
- Favoriser les échanges et les discussions entre les participants.
- Adapter le contenu et les outils pédagogiques en fonction des besoins du public.
- Assurer un suivi pour permettre aux participants de mettre en pratique leurs acquis.

3. Communication et promotion :

- Informer les entreprises et les salariés de Bondy sur l'existence de ces formations (site internet de la ville, réseaux sociaux, presse locale, etc.).
- Organiser des événements de présentation des formations.
- Mettre en avant les bénéfices des formations pour les entreprises et les salariés.

4. Partenariats :

- Collaborer avec les entreprises, les organisations syndicales, les associations et les organismes de formation.
- Mobiliser des acteurs sur les questions de sexisme au travail.

Thèmes à aborder

- Définitions et formes de sexisme au travail (propos et comportements sexistes, discriminations, harcèlement, etc.).

- Conséquences du sexisme au travail pour les victimes (perte de confiance en soi, etc.) et pour l'entreprise (absentéisme, baisse de productivité, image dégradée, etc.).
- Cadre juridique et réglementaire (loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, etc.).
- Outils pour identifier les situations de sexisme au travail.
- Réactions et actions à mener face à des situations de sexisme (témoignage, signalement, plainte, etc.).
- Prévention du sexisme au travail (mise en place de politiques internes, formation des managers, etc.).

Public cible

- Employeurs
- Managers
- Salariés

Évaluation

L'évaluation de cette fiche action pourra se faire à travers :

- Le nombre de formations organisées.
- Le nombre de participants formés.
- Les résultats des évaluations de satisfaction des participants.
- L'impact de la formation sur les pratiques et les comportements des participants.

Conclusion

La mise en place de formations de sensibilisation sur le sexisme au travail est une action essentielle pour promouvoir un environnement de travail respectueux et égalitaire à Bondy. Cette fiche action propose un cadre pour la mise en place de formations de qualité, adaptées aux besoins des différents publics. Il est important d'impliquer tous les acteurs concernés dans cette démarche pour garantir son efficacité et faire de Bondy une ville où le sexisme n'a pas sa place dans le monde du travail.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 093-219300100-20260221-DCM2026_001-DE

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 093-219300100-20260221-DCM2026_001-DE

BONDY A graphic element consisting of several horizontal green bars of varying lengths, stacked to resemble a stylized tree or a cluster of leaves.